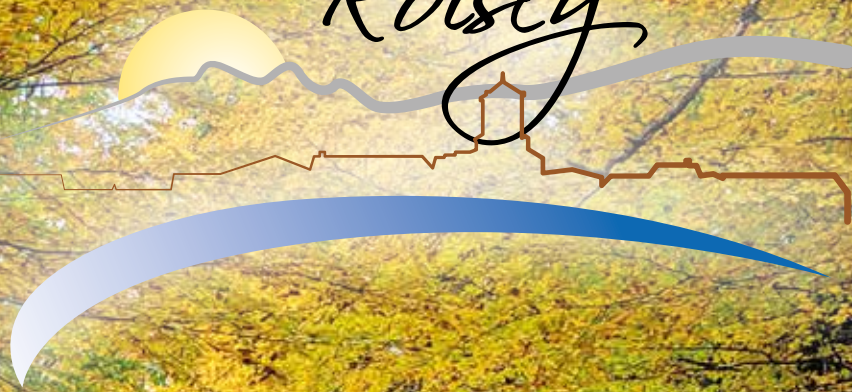
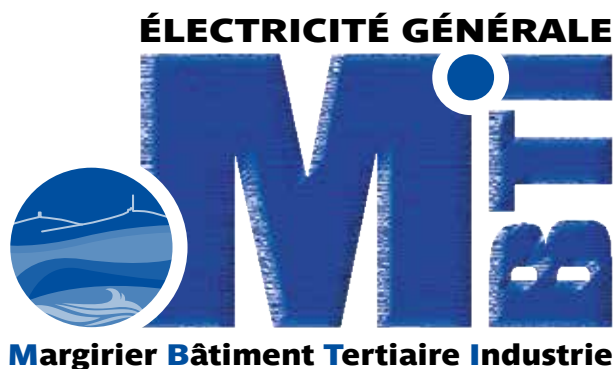


Au fil de notre forêt...

Roissey





- Électricité générale
- Climatisation
- Borne de recharge
- Ventilation

POSE DE PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES

Un artisan proche de chez vous



06 79 80 57 01

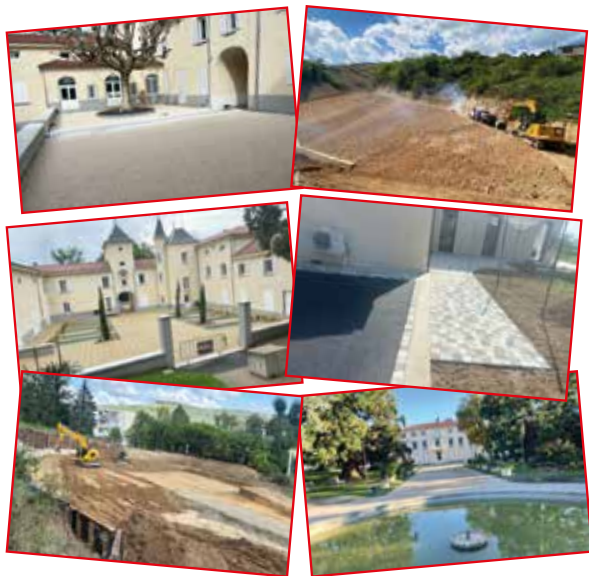
1087, route de la Garde - 42520 ROISEY

✉ electricite.mbti@gmail.com - @ mbti-electricite-automatisme.fr

AMITL

TRAVAUX PUBLICS

Aménagements extérieurs – Minage viticole –
Terrassements divers – Location avec chauffeur



Benjamin GARNIER - AMTL Travaux Publics 2 LE BACHAT
42410 CHUYER - tel: 06 80 27 60 11 - mail:
amtltp@yahoo.com - Page facebook : amtl travaux publics



RESTAURANT

04 74 54 79 33

Le Bourg - 42520 Roisey



Escale à Roisey

Le mot du Maire	p. 2
VIE MUNICIPALE	
Compte administratif 2023	p. 3
Travaux	p. 4
Bibliothèque municipale	p. 6
CMEJ	p. 7
CCAS	p. 8
Bourse foncière forestière	p. 9
Cimetière	p. 10
Recrutement agent technique	p. 11
Intempéries	p. 11
Brèves	p. 12
La fibre optique	p. 14
VIE SCOLAIRE	
Notre école	p. 15
Le périscolaire de Roisey	p. 18
DOSSIER	
Notre forêt	p. 19
VIE LOCALE	
État civil 2024	p. 23
Syndicat des 3 Rivières	p. 24
ADMR	p. 25
ASA, Service Autonomie à Domicile	p. 26
La guinguette itinérante	p. 27
Banquet des classes en 4	p. 28
VIE ASSOCIATIVE	
Les Jeunes de Roisey	p. 29
Le Comité des Fêtes	p. 30
Le Sou des Écoles	p. 31
Club de la Gaieté	p. 32
Pilat Propre 2024	p. 32
FNACA Roisey / Bessey	p. 33
Yoga Pilat	p. 33
La Fête du Livre	p. 34
CRI Club Roisey Informatique	p. 35
Association "Relais"	p. 36
PTRA	p. 37
NUMÉROS UTILES	
Administration	p. 38
Santé et social	p. 39
Démarches administratives	p. 40
MANIFESTATIONS 2025	p. 42

Directeur de la publication : M. le Maire Philippe ARIES

Ont participé à la réalisation du bulletin municipal :
l'équipe municipale, les photographes amateurs
et les associations communales.

Mise en page et graphisme :
Magali ARNAUD - Roisey - 04 74 48 33 46
Éditions et impression papier 100 % recyclé :
Éditions JP MARTIN - FOUQUET SIMONET
97, place de la Paix - Estrablin - 06 51 95 55 12



VŒUX DU MAIRE
Monsieur le Maire
Philippe ARIES, le Conseil
Municipal et le CMEJ ont le
plaisir de vous inviter
à la cérémonie des vœux et
à partager le verre de l'amitié
le samedi 11 janvier 2025
à 18 h à la salle des fêtes.

Le mot du Maire

Roisey est un village attirant ! Le recensement de ce début d'année en est la preuve. Nous allons officiellement dépasser les 1 000 habitants lorsque les résultats seront publiés au Journal Officiel.

Je tiens à remercier Marie-Thérèse CHAVAS et les époux BRUNETON, Catherine et Denis pour leur implication dans cette mission.

En 2024, les différents projets étudiés par la commune et les enfants du Conseil Municipal ont pu être réalisés grâce au soutien du Département, de la Région et de quelques bénévoles :

- / Passage en leds de l'ensemble de l'éclairage public communal.
- / Rénovation de l'appartement du Prieuré.
- / Réhabilitation du jardin du Prieuré comprenant l'installation de jeux inclusifs.

En prévision du transfert de compétences de l'assainissement collectif à l'intercommunalité prévu normalement en 2026, nous n'avons pas entrepris de travaux importants. Nous avons décidé malgré tout de relancer l'étude d'un schéma directeur en vue d'une nouvelle tranche de travaux d'amélioration du réseau.

L'école étant toujours au cœur de nos actions, des investissements sur le parc informatique ont été réalisés. Notons qu'à l'issue du recensement, nous constatons chez nous aussi une baisse de la natalité, nous devons donc porter une attention toute particulière aux effectifs futurs de notre école.

Cette année aura été très riche de nouvelles animations :

- / Une vogue réussie grâce à la présence de nouveaux forains disponibles à cette date !
- / Plusieurs animations thématiques maîtrisées de main de maître par le comité des fêtes, les jeunes et la mairie.

Cet automne, le territoire a été touché par un événement climatique hors norme classé depuis en catastrophe naturelle. Mais, relativisons, nos difficultés ne sont d'aucune commune mesure avec celles des personnes qui ont été impactées par des inondations exceptionnelles. Cet événement laissera des traces qu'il faudra prendre en compte dans l'évolution de l'urbanisation.

Au fil des pages, vous découvrirez plus de détails sur tous ces éléments ainsi que l'essentiel de ce qui s'est passé dans notre village en 2024.

Je tiens à remercier toutes celles et ceux qui participent au bien vivre à Roisey, les élus, les employés municipaux, les bénévoles des associations, le Conseil municipal des jeunes... avec une pensée particulière pour ceux qui nous ont quittés et qui laissent un grand vide au sein de notre commune.

Avec le Conseil Municipal et le personnel communal, nous vous souhaitons une très bonne année 2025.

Bienvenue à toutes les familles qui sont arrivées à Roisey.
Merci à tous ceux qui ont participé à la rédaction de ce bulletin.
Merci à tous nos annonceurs qui, comme chaque année, nous ont apporté leur soutien financier.
Bonne lecture de cette nouvelle édition du bulletin municipal.

Philippe ARIES, maire de Roisey



HOMMAGE À RÉGIS DUMAS...

Régis, tu es parti le 27 septembre dernier sans faire de bruit !

On se souviendra de ton dévouement, ta discrétion, ta gentillesse et de ton sourire. Roisey a perdu non seulement un ami, mais aussi un véritable artisan du bien vivre au village. Tu vas laisser un grand vide car tu faisais partie de tellement d'associations. Tu étais toujours prêt à aider les autres, à donner un coup de main aux copains.

Le comité des fêtes a une pensée particulière pour toi. Il continuera de faire vivre cette association pour laquelle tu as tant œuvré, tu peux compter sur ses membres !

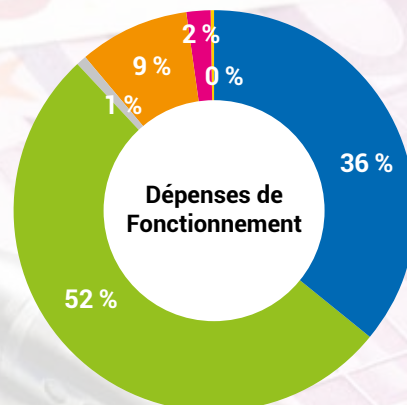
Merci Régis, tu nous laisses un héritage d'espoir et de solidarité !



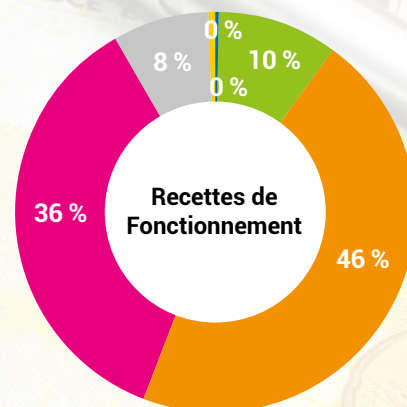
Compte Administratif 2023

SECTION FONCTIONNEMENT

Dépenses réelles	718 890 €
Charges à caractère général	259 196 €
Charges de personnel	374 728 €
Atténuation de produits	6 993 €
Autres charges gestion courante	63 683 €
Charges financières	13 670 €
Charges exceptionnelles	620 €

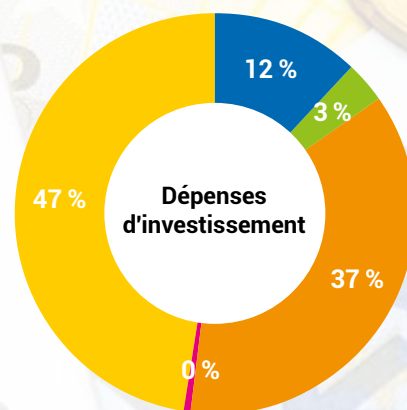


Recettes réelles	821 093 €
Atténuation de charges	2 434 €
Produits services, domaine	81 931 €
Impôts et taxes	374 546 €
Dotations et participations	294 404 €
Autres produits de gestion courante	65 039 €
Produits exceptionnels	2 739 €

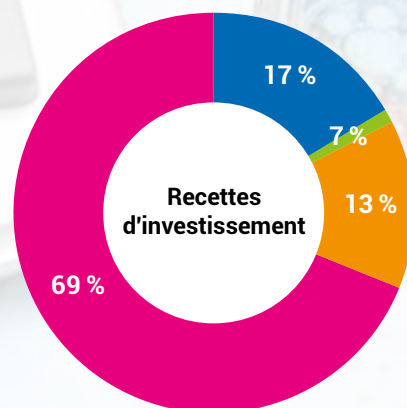


SECTION INVESTISSEMENT

Dépenses réelles	149 088 €
Subventions d'Équipement versées	18 068 €
Immobilisations incorporelles	4 803 €
Immobilisations corporelles	54 958 €
Immobilisations en cours	498 €
Emprunts	70 761 €



Recettes réelles	217 916 €
Subventions d'investissement	36 197 €
Intégration Immobilisation en cours	2 433 €
Dotations, fonds divers	29 286 €
Excédents de fonctionnement	150 000 €



Travaux

Parfois les projets mettent du temps à se concrétiser. Entre le mûrissement, la prise de décisions en Conseil Municipal, le montage financier, les demandes de subventions et la réalisation, quelques fois, plusieurs années, se sont écoulées. Cette année 2024 a vu l'aboutissement de plusieurs projets d'envergure en particulier la **rénovation de l'appartement du Prieuré** qui est à ce jour loué. Toute l'équipe municipale et les employés communaux se sont investis dans ce projet. Si le gros du chantier : huisserie, électricité, rénovation des sols, chauffage et sanitaire, isolation et placoplâtre a été confié à des artisans locaux, la finition, la préparation des murs, les peintures, les placards, l'achat et la pose de la cuisine, la création d'une verrière ont été en grande partie réalisés par les employés communaux et les peintures par l'équipe municipale. Pour parfaire ce projet, le plafond et l'éclairage dans l'ancienne salle des mariages du Prieuré ont été entièrement rénovés.



Dans le cadre des économies d'énergie, les **combles des bâtiments communaux** (mairie, école, Prieuré) ont été isolés par 30 cm de laine de verre soufflée. Toujours dans ce souci d'environnement et pour répondre à la future réglementation, les calorifugeages des tuyaux de chauffage dans les sous-stations du réseau de chaleur ont été changés. Ces travaux énergétiques ont été entièrement financés grâce aux subventions de l'Europe via les CEE.

Un autre chantier important est arrivé à terme pendant l'été, c'est la **rénovation du jardin du Prieuré**. Espace de jeu, sol et parterre, accessibilité, plantation d'arbres et de fleurs, ont été repensés avec l'aide précieuse pour ses conseils de Christian. La réalisation confiée à deux entreprises locales a été suivie par Christian et Gérard, nos employés communaux.



Les bâtiments communaux comprennent aussi l'église. **Les vitraux et leurs protections** (vitre et grillage) côté ouest étaient en très mauvais état. Il était urgent d'agir pour des raisons de sécurité. Là encore nous avons fait appel à des artisans locaux. Le chantier phase 1 s'est bien déroulé, mais pendant encore quelques années, si le budget de l'État à travers les subventions accordées le permet, il est programmé la rénovation du troisième vitrail côté ouest qui est en train de s'affaisser et les verrières St Antoine et St Victor côté est. Un projet à long terme...

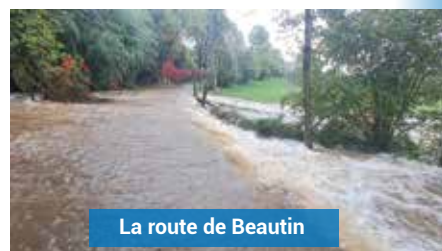
Comme toutes les années, la commune investit pour maintenir en état les **30 km de voirie communale**. Les employés communaux font des propositions d'entretien et après discussion, visite sur le terrain, il est adopté une liste de travaux à réaliser soit par du PATA (Point A Temps Automatique) soit en manuel avec une lance à goudron et des gravillons. Cette dernière technique vise à combler les déformations les plus importantes. Mais cette année, l'entreprise retenue a eu des problèmes de matériels et de qualité de gravillons sur la route de la Tronchia, de l'Aucize et de la Poste. Les gravillons n'ayant pas adhéré à la chaussée, ces parties seront refaites gracieusement l'année prochaine dès les beaux jours.

Vous avez peut-être vu des techniciens qui faisaient des repérages, des relevés, levaient des tampons sur nos routes afin d'inspecter les canalisations. En fait, l'ancien schéma directeur étant arrivé à son terme, la mairie a lancé une nouvelle étude sur le **réseau d'assainissement**. L'objectif est de connaître son état et quels sont

les travaux à programmer dans les 10 prochaines années. Sans ce schéma directeur, nous ne pourrions pas demander ni obtenir des subventions pour chaque chantier à réaliser.

Comment ne pas terminer ces quelques lignes sans évoquer les différents dégâts causés par la dernière pluie torrentielle du 17 octobre. Beaucoup de dégâts, certes légers par rapport à d'autres communes sinistrées, mais qui ont sollicité, pendant plusieurs jours, nos employés communaux pour nettoyer, poser des panneaux sur les routes, réparer des canalisations qui ont cédé sous la pression, recréer des drains...

À l'heure où vous lirez ces lignes, il nous restera un peu plus d'un an de mandat. Les idées ne manquent pas et les projets 2025 arrivent à grands pas... !



Nous tenons à remercier l'ensemble de nos financeurs sans lesquels il serait impossible de mener à bien tous ces projets et chantiers :
le Département, l'État, le SIEL, l'Agence de l'Eau.



Le rucher du Crêt

Gilles LIMONE

1257, route des Plâtres
42520 ROISEY

Email : gil.limone@hotmail.com
Tél. 06 31 97 88 56

ARMELLIE B.T.P.

Bazin - 42520 MALLEVAL
Tél. 04 74 87 13 42 - Fax 04 74 87 17 42
E-mail : louis.armellie@orange.fr

Damien Armellié - 06 79 81 05 54
Louis Armellié - 06 81 20 43 37

S.A.R.L. ARMELLIÉ
TRAVAUX PUBLICS

Terrassement - Goudronnage - Assainissement
Brise-Roche - Canalisations - VRD - Enfonce-pieux

VULCO MACLAS PNEUS

ZAE de Guilloron
42520 Maclas

Du mardi au vendredi
de 8h30 à 12h15 & 14h00 à 18h00
Samedi de 9h00 à 16h00

04/74/85/16/80

Bibliothèque municipale

La bibliothèque de Roisey a ouvert ses portes au grand public le dimanche 15 septembre 2024 à l'occasion de la Fête du Livre « Marcher, par monts et par mots... ».

Nous avons proposé une large sélection de livres sur la marche, les randos et le « savoir marcher », ainsi que sur les langues et langages à travers le temps et le monde.

En parallèle ont été exposées les photos du concours sur la thématique « À pied ! ».



Les participants ont eu 8 mois pour envoyer leur photo de pied(s). Cette année, nous avons eu 12 photos candidates. Et 33 personnes du public visiteur ont voté pour leur photo préférée.

Après dépouillement en fin de journée, la photo gagnante a été déclarée. Son auteur a gagné le livre « Voyage avec un âne dans les Cévennes » de Robert Louis Stevenson.



La bibliothèque sera ouverte lors de la prochaine Fête du Livre 2025.

FONCTIONNEMENT DE LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE ROISEY

Située au rez-de-chaussée du Prieuré, on accède à la bibliothèque par le petit jardin public, face au portillon de la cour de l'école.

Sont mis à disposition du public, adulte et jeune, un fonds propre d'environ 2000 livres, plus quelques 700 ouvrages prêtés par la Direction Départementale du Livre et du Multimédia (DDL) de la Loire.

Grâce au réseau SHED, et munis de leur carte UNIQUE et GRATUITE, les usagers ont accès aux fonds des 11 bibliothèques et médiathèques du réseau, et peuvent emprunter et rendre tous ces documents à Roisey et dans les autres bibliothèques du réseau grâce au système de navette.

Chaque bibliothèque peut délivrer la carte d'usager.

Les prêts de 20 documents maximum par usager, pour une durée de 3 semaines, sont prolongeables via le portail du réseau culture-pilatrhodanien.fr, sur appel téléphonique à la bibliothèque au 04 74 56 75 90 ou demande par mail : biblio.roisey@gmail.com, dans la limite où les documents empruntés ne sont pas réservés par d'autres usagers.

On peut effectuer au maximum 4 réservations de document, sur place ou via les moyens ci-dessus.

Informations disponibles sur le blog de la bibliothèque de Roisey :
bmroisey.blogspot.fr
 ainsi que sur le portail du Réseau SHED :
mediathequeleshed.fr

En partenariat avec l'école, la bibliothèque accueille le public scolaire tous les mardis et jeudis après-midi.

HORAIRES D'OUVERTURE

En période scolaire

- // Mardi de 14 h 30 à 17 h 00
(accueil des scolaires de 15 h 00 à 16 h 00)
- // Jeudi de 14 h 30 à 17 h 00
(accueil des scolaires de 15 h 30 à 16 h 00)

La bibliothèque est fermée pendant les vacances scolaires.

Les modifications exceptionnelles des horaires sont disponibles par affichage sur la porte de la bibliothèque et sur le blog bmroisey.blogspot.fr



Bibliothèque municipale de Roisey
 04 74 56 75 90
biblio.roisey@gmail.com

CMEJ

LE CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS ET DES JEUNES RECRUTE !

La vie de la commune, les projets pour notre village, cela concerne aussi les jeunes citoyens. Cette année, le CMEJ a choisi les jeux installés dans le jardin du Prieuré, refait afin de le rendre plus accessible à tous et plus accueillant.

Commémoration du 8 mai



Les jeunes ont participé aux commémorations du 11 novembre 1918 et du 8 mai 1945. Pour ces occasions, ils ont cherché, choisi et lu des textes sur la guerre et la paix.

Ils étaient présents aux vœux du Maire afin de se présenter et exposer leurs projets, réalisés ou à venir.

Le 14 juin, l'opération Pilat Propre s'est faite avec eux et grâce à eux.

Les 3, 4 et 5 juillet, la commune a reçu l'aide de 16 jeunes du SESSAD Outrebleu de Roussillon qui ont effectué quelques travaux ou activités encadrés par quatre éducateurs spécialisés. Le 3 juillet, deux membres du CMEJ ont accompagné le groupe à « la tortue » de Bourg Argental. L'association « Des Pierres et des Hommes » a fait découvrir à tous le lieu et la manipulation des baguettes de sourciers. Magique !



Les jeunes du SESSAD peignent des étagères pour la boîte à livres



Sortie avec SESSAD à la Tortue



Sortie avec le SESSAD le 3 juillet

Un nouveau projet vient d'être lancé mais nous ne le dévoilerons pas pour l'instant. Surprise, surprise ! Alors, si vous voulez y participer, passez en mairie, faites-vous connaître !

Étude et Conception de vos projets



Électricité
Éclairage public
Télécom
Vidéo-surveillance
Topographie
Voiries et Réseaux Divers
Maîtrise d'œuvre

Mickaël POMARET
06 29 23 60 27 - pomaret@mkp-projets.fr

CCAS



LE REPAS DES AÎNÉS

Nous nous sommes retrouvés le samedi 20 janvier 2024 à la salle des fêtes. 75 personnes venues pour le plaisir d'être ensemble et de partager un moment festif autour d'un apéritif, d'un repas et d'une animation dynamique menée par Valérie et Julien.

Le repas du traiteur fut très apprécié et les élus présents heureux d'aider au service et de passer un bon moment avec les participants.

Certains ont chanté, beaucoup ont dansé et l'ambiance était vraiment « à la fête ». L'équipe municipale s'est montrée particulièrement euphorique, entraînant dans son sillage tous ceux qui le désiraient.

Les discussions, en ce moment de retrouvailles, sont allées bon train, ce repas étant l'occasion de se voir, d'échanger des nouvelles et des souvenirs.

Venez nombreux en janvier 2025, il est important de ne pas s'isoler et de conserver des liens entre personnes du village, cela donne du goût à la vie et met du « peps » au cœur de la période hivernale.

Suivi personnalisé



Vous souhaitez vendre ou acheter ?
Vos conseillères en immobilier près de chez vous



Avec plus de 15 ans d'expérience

Parfaite connaissance du secteur

Avis de valeur offert




Concrétisons ensemble votre projet immobilier !

Contactez nous :



06 70 37 98 41
 lydie.bonnet@iadfrance.fr

Agent commercial indépendant de la SAS I@D France, immatriculée au RSAC de St Etienne sous le numéro 779252123



06 67 36 31 39
 elodie.bonnet@iadfrance.fr

Agent commercial indépendant de la SAS I@D France, immatriculée au RSAC de St Etienne sous le n°385253402



SAS J-A LAROA
 Abattage Elagage et Entretien

Tél. bureau (de 9h à 12h) :
04 74 78 15 85

ja.laroa@jalaroa.fr
 Rue de l'Europe - ZA Le Planil
 42410 PELUSSIN

Bourse foncière forestière

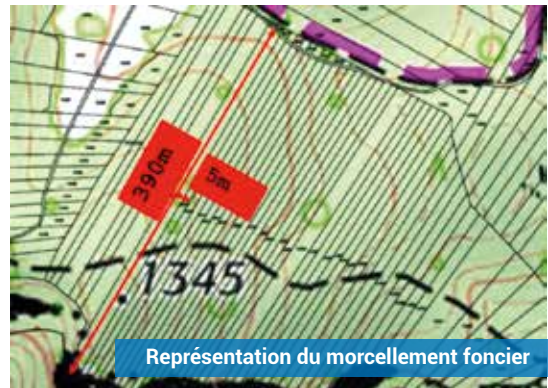
ANIMATION D'UNE BOURSE FONCIÈRE FORESTIÈRE SUR LE TERRITOIRE DU PILAT

Le morcellement du foncier est un frein à la gestion durable des forêts privées et à la mobilisation de la ressource en bois. Afin de lutter contre ce phénomène, le Parc Naturel Régional du Pilat a souhaité mettre en place une animation foncière sur le territoire avec l'appui du CNPF (Centre National de la Propriété Forestière). Cette animation est financée par la DRAAF AURA et le PNR du Pilat, pendant 2 ans.

Si vous êtes propriétaires forestier dans le Pilat, une action sur la mobilisation de la forêt privée pourrait vous intéresser, notamment avec le déploiement d'une bourse foncière forestière sur ce territoire.

L'objectif de la bourse foncière forestière est de faciliter la mise en relation entre propriétaires vendeurs et acheteurs, afin de limiter le morcellement foncier et ainsi faciliter la gestion et les interventions sylvicoles dans des parcelles de surface plus importante.

Étienne Coste, technicien forestier au Centre National de la Propriété Forestière (CNPF) est à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et pour vous accompagner dans vos démarches. Ses interventions sont gratuites, n'hésitez pas à le contacter.



Représentation du morcellement foncier



Étienne COSTE, technicien forestier CNPF

Tél. 07 63 74 55 25 - Mail : etienne.coste@cnpf.fr

L'éclosier - 3 bis, rue de la République - 42220 Bourg-Argental



Pour vendre ou acheter des parcelles sur le territoire du Pilat



Pour aller plus loin

Unique en France, le site www.laforetbouge.fr

est innovant et gratuit. Il propose des services très pratiques aux propriétaires forestiers et aux professionnels de la filière forêt bois :

- Gérer sa forêt
- Gérer ses chantiers
- Trouver un professionnel
- Connaître le prix des bois
- Foncier forestier
- Démarches en ligne

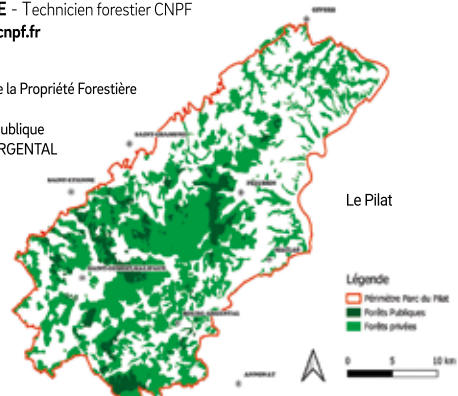
CONTACT

Une question concernant vos parcelles (gestion et aides financières) ?

Etienne COSTE - Technicien forestier CNPF

etienne.coste@cnpf.fr
07 63 74 55 25

Centre National de la Propriété Forestière
L'Éclosier
3 bis rue de la République
42220 BOURG-ARGENTAL



Le Pilat

Légende

- Mémoires Parc du Pilat
- Forêts Publiques
- Forêts Privées

0 5 10 km

Credits photos : 123RF - © Guillaume CHIRONNON / Parc naturel régional du Pilat - Octobre 2024



Le site des propriétaires et professionnels de la forêt :

Un outil pour mettre en relation acheteur et vendeur et vous aider dans vos démarches



www.laforetbouge.fr/auvergnerhonealpes/territoire/pnr-du-pilat



Parc naturel régional du Pilat
2 rue Benay 42410 Pélussin
04 74 87 52 01

info@parc-naturel-pilat.fr
www.facebook.com/Parcdupilat

www.parc-naturel-pilat.fr

Avec le soutien financier de :



Cimetière

LES CONCESSIONS FUNÉRAIRES

Une concession funéraire est un emplacement dans un cimetière (caveau, tombe). Ce peut être aussi un emplacement réservé aux urnes funéraires dans un columbarium.

Le caveau est une construction souterraine, souvent familiale, destinée à accueillir plusieurs cercueils. Il se distingue de l'inhumation en pleine terre par sa structure en béton ou en pierre de taille qui protège le cercueil des éléments et aide à maintenir l'intégrité du sol du cimetière.

Le columbarium et les cavurnes sont destinés à recevoir uniquement des urnes cinéraires (maximum 3 urnes cinéraires).

Le site cinéraire de Roisey :

- / Un columbarium de 12 cases
- / De dix-sept cavurnes
- / Un jardin du souvenir

Concessions cimetière de Roisey :

Les concessions sont de taille standard 2.50 m² pour les simples et 5 m² pour les doubles. Le prix de la concession dépend de sa durée, 15 ans ou 30 ans, perpétuelle : durée illimitée (si elle est entretenue et

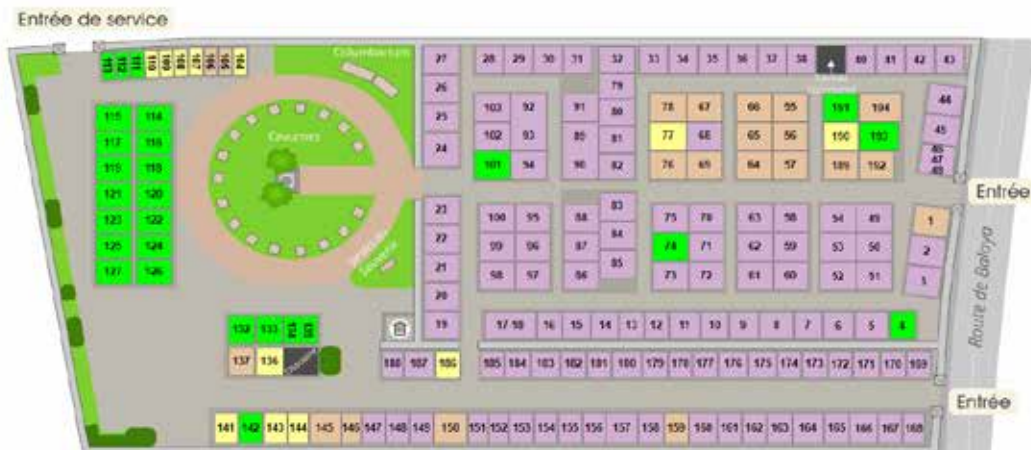
qu'il reste des héritiers (noter depuis 1996, aucune municipalité n'accorde de concession perpétuelle).

Le prix de la concession est fixé par le Conseil Municipal. Le contrat signé avec la commune (acte de concession) précise les bénéficiaires et la durée de la concession.

La période de concession expirée, le titulaire d'une concession funéraire ou ses ayants droit, bénéficiant d'un droit au renouvellement (article L 2223-15 du CGCT). La demande de renouvellement doit être présentée dans les 2 années suivant l'échéance du contrat de concession et la commune ne peut s'y opposer. Passé ce délai, le terrain concédé fait retour à la commune. Les communes sont tenues d'informer par tout moyen les concessionnaires et leurs ayants cause de l'existence de ce droit de renouvellement.

Le renouvellement s'effectue en principe sur une même parcelle et pour une même durée que le contrat initial.

Lorsque le fondateur de la concession décède, la sépulture reste à son nom et passe à l'état d'indivision perpétuelle entre les membres de la famille et leurs descendants. C'est aux successeurs qu'il appartient de renouveler ladite concession.



BOUCHERIE-CHARCUTERIE
Guy Fovet

Local	fermé
Mardi	7h30 - 19h30
Mercredi	7h30 - 19h00
Jeu	7h30 - 19h30
Vendredi	7h30 - 19h00
Samedi	7h30 - 19h30
Dimanche	8h00 - 19h00

Place de l'Église - 42520 MACLAS
Tél. / Fax 04 74 87 38 15
Email : Guy.fovete@wanadoo.fr

Recrutement agent technique

Nous souhaitons la bienvenue à nos deux agents techniques récemment recrutés. Ils veilleront comme leurs prédécesseurs à l'entretien des bâtiments, des réseaux, de la voirie... Merci de leur réserver votre meilleur accueil !



Thibault LADAVIÈRE



Loris ROYET

Intempéries

La commune de Roisey n'aura malheureusement pas échappé aux importantes intempéries qui ont eu lieu les 17 et 18 octobre 2024 : du jamais vu à Roisey selon de nombreux témoignages...

Certes notre village n'a pas connu le même sort que Limony, Pélussin, Chavanay, Maclas... mais de nombreux dégâts ont été causés par ce déluge : caves inondées, routes dégradées, murs emportés, cours d'eau déviés...

Dès l'aube, nos agents communaux sont intervenus sur la voirie pour baliser et sécuriser les endroits les plus critiques, mais aussi pour intervenir auprès des administrés les plus touchés et les plus vulnérables. Les élus sont venus également les aider pour nettoyer les routes et faire en sorte que Roisey retrouve rapidement un aspect normal.

Les services de secours, de la DDE, du Syndicat des 3 rivières... ont apporté une aide sans faille auprès de toutes les communes du Pilat rhodanien, sans compter le soutien de la Préfecture de la Loire qui a déposé immédiatement une demande de reconnaissance en catastrophe naturelle. Dès sa parution au journal officiel le 5 novembre 2024, cette procédure a permis aux sinistrés de Roisey d'enclencher les démarches auprès de leur assurance pour obtenir les indemnités des biens assurables et assurés.

Après avoir géré l'urgence, il nous faut maintenant nous tourner vers l'avenir avec certainement plus de réalisme et de détermination car les enjeux liés au changement climatique sont bel et bien en face de nous. Cela passera certes par des aménagements publics, la restauration de nos cours d'eau avec le Syndicat des trois rivières, mais aussi par une prise de conscience collective, par le partage du savoir de nos anciens et par une bienveillance envers les uns et les autres.

Nous remercions enfin toutes celles et tous ceux qui ont pris part spontanément au nettoyage et à la remise en état de la commune.



MARTEL
Motoculture
A votre service depuis plus de 30 ans !

Vente – Réparation – Pièces détachées
Location

ZA Le Grand Pré - 42220 St Julien Molin Molette
Tél: 04 77 51 56 62 Fax: 04 77 51 53 90
www.martel-motoculture.fr / contact@martel-motoculture.fr

AUTOVISION
CONTROLE TECHNIQUE AUTOMOBILE

CONTRÔLE TECHNIQUE DU PILAT
Z.A. de Guilloron - 42520 MACLAS
☎ 04 74 20 60 14

AGRÉÉ CAT L MOTO

Brèves

CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE DU 11 NOVEMBRE 2024

Le lundi 11 novembre 2024 à 11 h 00, près de 40 personnes sont venues assister à la 106^{ème} cérémonie commémorative de l'armistice de la Première Guerre mondiale devant le monument aux morts de Roisey.

Aux côtés de M. Charles XILLIOX, maire de Bessey, l'édile de Roisey, M. Philippe ARIÈS a rendu hommage aux soldats morts pour la France. Puis, ce sont les enfants du CMEJ de Roisey qui ont lu, tour à tour, un texte relatant le courrier d'un « poilu » adressé depuis le champ de bataille à sa famille.

Après avoir observé une minute de silence, l'assistance a entonné la Marseillaise, puis elle s'est rendue à la Salle de la Porte ouverte pour partager le verre de l'amitié.



L'ENTRETIEN DES COURS D'EAU

Se prémunir des aléas climatiques et des dégâts qu'ils génèrent, passe certes par des aménagements publics, mais aussi par l'intervention de chacun d'entre nous sur sa propriété. À l'instar de ce qui incombe à chacun de faire pour se protéger contre les risques d'incendie, comme l'entretien des haies, il semble opportun de rappeler quelques notions sur les cours d'eau.

Pour rappel, en application des articles L 215.14 et suivants du Code de l'Environnement et de l'article 114 du Code Rural **l'obligation d'entretien des cours d'eau (lit et berges) incombe aux propriétaires riverains.** Ces opérations d'entretien doivent être conduites dans le respect de la Loi sur l'Eau et du Code de l'Environnement, notamment pour éviter de dégrader les conditions d'écoulement à l'amont et à l'aval.



/ Le droit de propriété

L'eau est un bien commun. Lorsque la rivière traverse une propriété, seul son lit appartient au propriétaire du terrain. Lorsque la rivière délimite deux propriétés, son lit appartient pour moitié à chaque propriétaire. Comme pour toute propriété privée, le propriétaire riverain a la possibilité d'interdire l'accès de ses berges au public.

/ Le droit d'usage de l'eau

Le propriétaire riverain peut utiliser l'eau pour son usage domestique (dans le respect de la réglementation en vigueur) ou pour l'abreuvement des animaux (sans nécessité d'autorisation préalable). En période de sécheresse, le prélèvement peut être restreint par arrêté préfectoral (affiché en mairie).

/ Le droit de passage

Le propriétaire riverain doit accorder un droit de passage (un point d'accès suffit, sans aménagement particulier) aux agents assermentés et aux membres de l'association de pêche. La circulation sur les cours d'eau des engins nautiques de loisir non motorisés peut s'effectuer librement dans le respect des règles et des riverains.

/ Les travaux d'aménagement

Tout projet (hors entretien régulier) susceptible d'avoir un impact direct ou indirect (drainage, busage, curage, réfection de berge, digue, merlon...) sur le milieu aquatique (cours d'eau, zone humide, plan d'eau...) est soumis à procédure administrative au titre de la loi sur l'eau et des milieux aquatiques

RENDEZ-VOUS AVEC M. LE MAIRE

À compter du 1^{er} janvier 2025, les rencontres avec M. le Maire se feront uniquement sur rendez-vous. Inscription par mail mairie@roisey.fr ou par téléphone au 04 74 87 48 93.

OBLIGATIONS LÉGALES DE DÉBROUSSAILLAGE



DÉBROUSSAILLER CHAQUE ANNÉE, UNE NECESSITÉ POUR VOTRE SÉCURITÉ ET CELLE DE VOS BIENS

OLD OBLIGATIONS LÉGALES DE DÉBROUSSAILLEMENT

<https://www.loire.gouv.fr>
Photo: <http://nappages.fr>

Avril 2024

Le saviez-vous ?

En France, 9 feux sur 10 sont d'origine humaine. De plus, 80 % des feux se déclenchent à moins de 50 mètres des habitations.

Le simple respect des mesures de prévention, tel que le débroussaillage pourrait ainsi éviter de nombreux incendies.

(Photos: <http://4336.fr>)

Les obligations légales de débroussaillage dans le département de la Loire

Au titre du L.132-1 du code forestier, 35 communes sont classées risque incendie. Sur celles-ci s'appliquent les obligations légales de débroussaillage telles que décrites dans l'arrêté préfectoral n°DT-11- 539 du 28 juillet 2011.

Celles-ci sont réparties de la façon suivante: 22 communes classées dans la zone Pilat dès 2011 auquel s'ajoute depuis 2020, 13 communes du Sud-Forez / Gorges de la Loire.

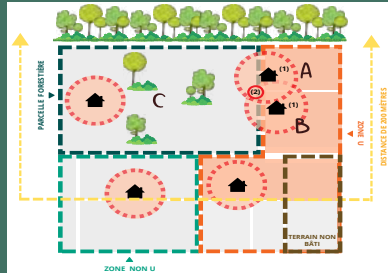


Retrouvez les arrêtés sur : <https://www.loire.gouv.fr/Actions/Environnement/Foret-et-bois/Pn>

La responsabilité

Les obligations légales de débroussaillage et le maintien en état débroussaillé incombent aux propriétaires des constructions et des parcelles situées en communes classées et à moins de 200 mètres des bois, forêts, friches, landes, plantations et reboisement.

- **EN ZONE NON URBAINE:** elles s'étendent autour des constructions dans un périmètre de 50 mètres et sur une largeur de 10 mètres de part et d'autre des voies privées d'accès.
- **EN ZONE URBAINE, LOTISSEMENTS, ZAC ET CAMPINGS:** elles s'étendent autour des constructions (périmètre de 50 m) et voies privées d'accès (10 m de part et d'autre) et sur le terrain situé en zone U, qu'il soit bâti ou non.



Sur fond voisin :

- (1) A et B assurent les travaux de débroussaillage sur leurs terrains dans les périmètres de construction (50 m) et des voies privées d'accès (10 m) car leurs constructions y sont soumises.
- (2) En cas de superposition, les travaux incombent à A, propriétaire de la construction la plus proche du terrain C (Art. L 131-13 du Code forestier) car ce dernier n'est pas soumis aux OLD dans ce même périmètre.

Les objectifs

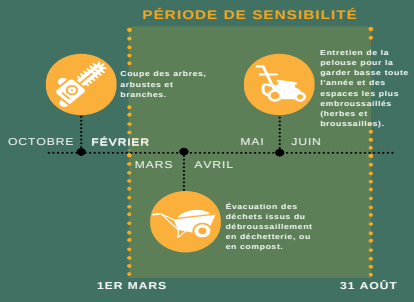
Débroussailler vise à réduire la masse de végétaux et à créer une discontinuité horizontale et verticale du couvert végétal pour :

- éviter les départs de feu,
- limiter leur intensité,
- limiter leur propagation,
- contribuer à la bonne circulation des véhicules de secours en cas d'intervention.



Les périodes recommandées

Le débroussaillage doit s'effectuer dans le respect de la période de sensibilité de la faune et de la flore présentes sur les communes classées. Les travaux lourds d'élagage et de coupe doivent être fait en dehors de cette période comprise entre le 01/03 et le 31/08. La période printemps - été étant consacrée à l'entretien régulier des surfaces débroussaillées.



Pour s'acquitter de cette obligation sur le fond voisin, il convient au préalable :

- d'informer le propriétaire voisin de l'obligation,
- d'indiquer qu'il peut lui-même exécuter les OLD,
- de demander une autorisation écrite de pénétrer sur son terrain pour y effectuer les opérations de débroussaillage attendues.

Si le propriétaire voisin ne réalise pas lui-même les travaux ou ne donne pas son autorisation pour les faire, il y a transfert de responsabilité et une procédure administrative et/ou pénale peut alors être menée directement envers lui.

Les sanctions

Au delà des risques encourus pour les biens et les personnes, le non-respect des obligations légales de débroussaillage vous expose à des sanctions administratives et judiciaires :

- une mise en demeure de débroussailler,
- l'exécution d'office des travaux à vos frais,
- une amende forfaitaire de 200 € pouvant aller jusqu'à 1 500 € d'amende en cas de non-respect des mesures édictées,
- jusqu'à 30 euros d'amende administrative par m² soumis à OLD non débroussaillé,
- l'indemnisation éventuelle du préjudice subi par les tiers en cas d'incendie.

Obtenir des renseignements

- Auprès de votre Mairie.
- A la Direction départementale des territoires de la Loire (DDT 42) au 04-77-43-80-52 ou ddt-sef-jb@loire.gouv.fr <https://www.loire.gouv.fr>

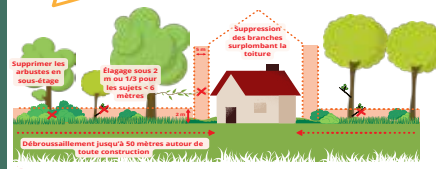
- Auprès du Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS42) au 04-77-91-08-00 ou www.sdis42.fr

Un débroussaillage efficace

Pour être efficace, un bon débroussaillage sous-entend :

- éliminer tous les bois morts, les broussailles et les herbes sèches,
- supprimer les arbustes en sous-étage des arbres,
- élaguer les arbres dont les feuillages sont à moins de 5 mètres des habitations,
- élaguer les troncs jusqu'à 2 mètres pour les arbres de 6 mètres ou plus, sinon sur un tiers de leur hauteur,
- évacuer les végétaux coupés par broyage, en déchèterie ou en compost.

IL NE S'AGIT NI DE DÉFRICHER, NI D'EFFECTUER UNE COUPE RASE.



LE BRÛLAGE DES DÉCHETS VERTS ...

... est interdit en tout temps et sur l'intégralité du département. La valorisation est à privilégier sous la forme du compostage, du broyage ou encore de la mise en déchèterie.

Des dérogations pour les motifs indiqués ci-dessous peuvent être accordées par la DDT, les demandes doivent être dûment justifiées :

- raisons sanitaires au titre du L.251-3 du Code rural ;
- espèces exotiques envahissantes ;
- pour des cas exceptionnels dont les OLD s'il n'existe pas d'alternative ou brûlage dans des conditions techniques et économiques raisonnables.



Julien

& ASSOCIÉS

GEOMETRES-EXPERTS

Bureau d'études VRD - Urbanisme
Bornage - Division de propriétés - Topographie - Copropriété - Scan 3D

32, Avenue Daniel Mercier - 07100 ANNONAY (Bureau principal)
1, Montée de la Yette - 38150 ROUSSILLON (Permanence sur rendez-vous)
04 75 33 04 10 - contact@juliengemetre.fr - juliengemetre.fr

Electricité, chauffage, ventilation mécanique, automatisme, alarme, aspiration centralisée...

audouard

électricité

audouard.elec@free.fr

06 08 99 49 19

La fibre optique

ADIEU LE CUIVRE, BONJOUR LA FIBRE !

Pour des raisons de performance, de coût et d'empreinte environnementale, l'opérateur Orange a décidé de supprimer de manière progressive le réseau cuivre qui vous permet d'accéder à de nombreux services comme l'accès à Internet haut débit Adsl, la télévision, et la téléphonie.

La fermeture du réseau cuivre va concerner tous les usagers. De manière à anticiper cette transition, un dispositif de **pré-raccordement gratuit** au réseau THD42 est proposé jusqu'au 31 décembre 2025.

ATTENTION !!

- ✓ Pour les maisons recensées entre 2013 à 2018, le pré-raccordement est gratuit.
- ✓ Pour les raccordements des nouvelles constructions dont le permis aurait été déposé après le 1^{er} janvier 2019, une contribution financière forfaitaire sera demandée.

Pour cela, il suffit de demander l'installation d'une prise terminale optique via le formulaire « demande de création d'un point de raccordement au réseau THD42 » que vous trouverez sur le site THD 42 (<https://www.thd42.fr/>). Sur ce site, vous pourrez vérifier si vous êtes raccordés ou non grâce à la présence d'une pastille colorée.

Une fois la prise posée, vous pouvez alors opter pour le fournisseur d'accès internet (et autres services) de votre choix.

Notre école

ANNÉE SCOLAIRE 2023-2024 SEPTEMBRE 2023

Les élèves de maternelle et de CP/CE1 ont vendangé grâce à l'intervention des animateurs en Mont Pilat.



NOVEMBRE 2023

Une matinée émotions pour les enfants de maternelles et une matinée sur le thème du harcèlement scolaire pour les élémentaires.



DÉCEMBRE 2023

Animation Léo pour tous les élèves de l'école. Lego technic pour les élémentaires et constructions en Duplo pour les plus jeunes. Le père Noël est aussi passé voir les enfants de l'école avec son traîneau.



JANVIER, FÉVRIER ET MARS

Les élèves de PS/MS et GS/CP ont assisté à la création d'un spectacle d'artistes en résidence sur Pélussin. Maëlle et Christophe nous ont fait voyager dans leur univers, fait de musique de chants et d'animaux haut en couleur !



MARS

La compagnie des Kipounis de Saint-Etienne a proposé un spectacle de cirque intitulé « Le soleil a rendez-vous... ».



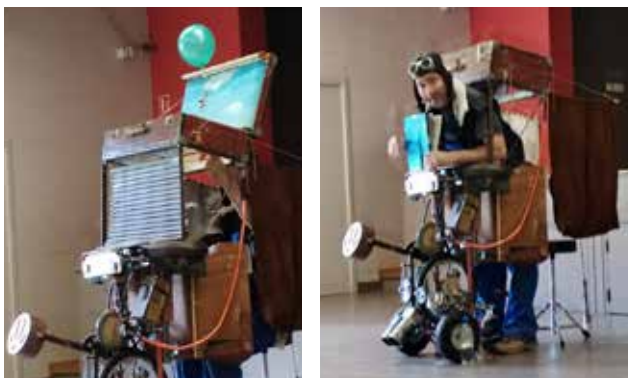
MAI

Fête du printemps et 100^{ème} jour d'école.



MAI

Tous les élèves de l'école ont assisté à un spectacle de marionnettes dans le cadre du festival « Les invités de la Batsysse » à Pélussin.



JUIN

Les élèves de PS/MS/GS, GS/CP et CP/CE1 se sont rendus à Véranne pour une rencontre avec les élèves de l'école sur le thème des Jeux Olympiques.



JUILLET

Les élèves de PS/MS/GS ont rencontré les élèves de La Chapelle-Villars pour réaliser des défis sportifs. Ils ont remporté une belle médaille !



SEPTEMBRE-OCTOBRE

Dans le cadre du festival Rhino-Jazz, les élèves des classes de CE2-CM1 et CM1-CM2 ont participé à des ateliers et travaillé avec Toto ST (chanteur-auteur-compositeur angolais). Les élèves ont pu assister et chanter à son concert à St Chamond le 10/10/23 !



Les élémentaires ont bénéficié de 8 séances de handball avec Quentin du club de handball de Maclas.





Les élèves du CE2 au CM2 ont continué le projet ATE (Aire Terrestre Éducative). Au programme de cette année :

- Construction d'une haie en bois.
- Aménagement d'une clairière.
- Pose d'une caméra pour voir les animaux qui passent sur l'aire (martre, blaireau...).
- Ateliers sur les arbres, les parfums...

L'année s'est terminée par la labellisation le 4 juillet 2024 !

L'année s'est terminée par une sortie au cinéma de Pélussin pour les élèves de GS au CM2 (Vice-versa 2) et un pique-nique pour toute l'école !



En 2023/2024, la classe de CM a participé à différents projets :

- Projet architecture et mathématiques avec la Chartreuse de Ste Croix en Jarez.
- Journée nationale de la forêt le 21 mars.
- Printemps des poètes au collège Gaston Baty dans le cadre de la liaison cycle 3.



Le périscolaire de Roisey

ÉDITO

L'organisation du périscolaire de Roisey (matin, midi, soir et mercredi) a été confiée à la SPL du Pilat Rhodanien pour permettre une transition entre l'école et les familles. Le temps périscolaire a deux objectifs : celui de proposer des activités répondant au projet pédagogique de la SPL du Pilat Rhodanien et celui de répondre le plus possible aux besoins des familles.

Depuis septembre 2022, la mise en place d'un portail famille a permis aux familles une autonomie dans la gestion quotidienne, hebdomadaire, mensuelle voire même annuelle, des présences au périscolaire.

L'équipe d'animation composée d'Anaïs (directrice et animatrice), Romain (animateur), Rachel (animatrice) et de personnel communal, met tout en œuvre pour garantir l'épanouissement des enfants et reste disponible pour plus d'informations sur le fonctionnement du périscolaire et de la cantine.

Entre chaque période scolaire, une thématique différente est abordée afin de permettre aux enfants de découvrir un nouveau sujet et de nouvelles expériences.

RÉTROSPECTIVE DE L'ANNÉE 2024

Du 10 janvier au 14 février 2024, le thème portait sur « L'extraordinaire ». Les enfants ont fait des activités en lien avec de grands événements qui s'organisent dans le monde comme le nouvel an chinois ou le carnaval de Rio et ont découvert des lieux comme les temples mayas d'Amérique latine. Ils ont également été sensibilisés au handisport.

Du 6 mars au 10 avril 2024, le thème « Un printemps à la campagne » a permis aux enfants de découvrir Roisey et ses agriculteurs. Ils ont réalisé des activités autour de la célèbre musique « ça fait rire les oiseaux » de la Compagnie Créole : maisons pour oiseaux, gâteaux arc-en-ciel, etc. Ils ont partagé, comme à chaque période, un moment avec les personnes âgées de la Maison Marguerite au travers d'une chasse aux œufs dans le jardin de la résidence.

Du 15 mai au 7 juillet 2024 : les enfants sont partis en « Voyage voyage » dans des pays imaginaires accompagnés de personnages tels qu'Alice, Peter Pan, les dinosaures de Jurassic Parc puis ils ont plongé dans les profondeurs de l'Atlantide.

Du 11 septembre au 16 octobre 2024 : l'équipe d'animation de la SPL a souhaité mettre les valeurs du projet pédagogique en avant à travers un thème qui a enthousiasmé les enfants, celui des « super-héros ». Les enfants sont allés rencontrer les résidents du Reynard et effectuer une mission « réparation de vélo », ils ont aussi arpenté les chemins de Roisey pour sauver notre village des déchets, mis à l'épreuve les supers pouvoirs des petits et des grands.

Du 6 novembre au 18 décembre 2024 : les enfants effectueront le tour de notre « Douce France ». Ils découvriront leur histoire à travers diverses activités et grands jeux. La 1^{ère} étape débutera à Ampuis pour une journée vélo avec les résidents du Reynard dans le but de rouler jusqu'à l'île du Beur. À mi-chemin les enfants découvriront Dunkerque et son carnaval ! Et enfin l'ascension se terminera sur l'arrivée de Noël.

RAPPEL DU FONCTIONNEMENT

Le dossier d'inscription, les inscriptions, le programme, les tarifs et les horaires sont disponibles sur le portail famille de la SPL ou via le site de la Communauté des Communes du Pilat Rhodanien, onglet SPL.

RENSEIGNEMENTS

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter : Anaïs FELER-BUCHE, directrice du périscolaire de Roisey, sur le téléphone fixe de la structure : 04 74 20 92 62 ou sur le téléphone portable 07 67 09 59 57. Il est possible de la joindre par mail à l'adresse suivante :

aupaysdesenfants@splpilatrhodanien.fr



**ets.
Bellevegue**
depuis 1947

Atelier et Show room
ZA le Flacher 07340 FÉLINES

Tél. 04 75 34 83 14
www.etsbellevegue.fr

MENUISERIE – Bois – Alu – PVC
Dressing, Parquet, Moustiquaire
Store int/ext, Volet roulant, Garage

CHARPENTE – COUVERTURE – ZINGUERIE
OSSATURE BOIS Abri, Auvent, Kiosque



Venez découvrir nos abris de voitures !

Notre forêt...

UN PEU D'HISTOIRE

Les paysages boisés de l'hexagone ont connu bien des bouleversements au cours des derniers siècles... L'Histoire recèle d'exemples où la main de l'homme a été tantôt dévastatrice, tantôt bénéfique pour la forêt française. Celle-ci n'a pas été toujours aussi belle et semblable à celle que nous connaissons aujourd'hui. Elle n'a pas été toujours là non plus.

Aujourd'hui, elle couvre 31 % du territoire, faisant ainsi de la France, la quatrième puissance forestière européenne. En deux siècles seulement, sa superficie a doublé.

Cette croissance est due en partie au choix et au travail des hommes. À chaque forêt son histoire, intimement liée aux forestiers et, à laquelle ils vivaient à l'époque. Pour qu'elles répondent aux besoins d'autrefois et aux générations futures, les forestiers ont pris et appliqué des décisions portées par une même ambition : la préservation et la gestion des forêts.

Mais l'histoire des forêts françaises et de son reboisement par l'État est une histoire mouvementée.

Remontons à Louis XIV :

« Chaque forêt plantée répond à des besoins propres à une époque, et à un secteur. C'est d'abord Jean-Baptiste COLBERT, un des principaux ministres de Louis XIV, qui, il y a 350 ans, a vu en la forêt un potentiel de développement économique, notamment pour la production du bois pour la marine.

Sans l'ordonnance (précurseuse du futur code forestier) de 1669 rédigée sous son impulsion, les majestueuses chênaies de Tronçais ou de Bercé ne s'offriraient pas à nous aujourd'hui.

Progressivement, nous avons pris conscience de l'importance de la forêt et de la nécessité de la conserver dans certaines zones. Si 80 % de l'accroissement des forêts est naturel, de nombreuses plantations ont été nécessaires pour installer un couvert boisé là où il n'existait pas, ou plus.

Depuis la création du code Forestier, il y a 200 ans, nos connaissances sur le fonctionnement des écosystèmes forestiers, se sont considérablement accrues et ont guidé nos choix de gestion. Aucune action n'a été menée sans être guidée par l'objectif et le devoir de renouveler et de transmettre un patrimoine forestier en bonne santé et utile aux générations futures ». (Régine TOUFFAIT - ONF)

La forêt de Roisey s'inscrit dans ce cheminement...

Il y a 2 000 ans, le massif du Pilat devait être couvert d'une forêt constituée de bois feuillus et

résineux : hêtres et quelques sapins en altitude, chênes chataîgniers en mélange sur la partie basse. Progressivement et afin de répondre aux besoins de la population, cette forêt a été défrichée en partant de la vallée du Rhône pour s'approcher des sommets.

Quand les pentes plus raides, et la qualité des sols ne se sont plus révélées propices à l'agriculture, la forêt résiduelle a été donnée à la communauté paroissiale, afin que les habitants de la commune puissent disposer de bois de chauffage, et de lieux de pâtures pour leurs animaux (le manteau forestier n'étant pas totalement recouvrant). À ce jour, nous n'avons pas trouvé de documents mentionnant ce don qui provient sans doute de la noblesse locale, tout comme les communaux de Pélussin.

Les petites exploitations agricoles ont eu besoin de ces espaces pour leur subsistance (pâturage, bois de chauffage) et de ce fait, la forêt a payé le tribut de ces besoins.

Le 6 mars 1723, le Parlement de Grenoble (Roisey a appartenu pendant plusieurs siècles au Forez - Viennois jusqu'à la révolution) a fait « défense à tous les propriétaires de tenir des chèvres ni dans les plaines ni dans les montagnes, où il y a des lieux cultivés et des bois taillis sauf à les tenir attachées dans les maisons granges ou ailleurs, sous peine du fouet et d'un bannissement de trois ans ».

Dès le début de la révolution, les abus se sont multipliés et se sont aggravés pendant plus de 20 ans, et ont laissé une forêt délabrée, soumise aux surpâturages (notamment des chèvres), véritable fléau pour la régénération naturelle. Les jeunes plants étaient régulièrement abrutis.

Le conservateur des Eaux et Forêt de Grenoble en a fait état dans un rapport en 1826 dans lequel il a constaté que ces terrains pouvaient d'une part donner des bois et forêts, véritables protecteurs des sols, et pouvaient, d'autre part, fournir de futurs bois de service.

En 1827, le code forestier est promulgué (la forêt française ne couvre plus que 16 % du territoire contre 30 à l'heure actuelle) et il va imposer aux communes le régime forestier qui est un ensemble de règles visant à protéger la forêt contre toute les atteintes de défrichement, surexploitation, pâturage et autres... Le régime forestier sera mis en œuvre par l'administration des eaux et forêts !

Comme indiqué précédemment, le code forestier va devenir le précurseur en termes de protection de l'environnement. En effet, de nombreux articles le composant ont protégé l'espace forestier et l'environnement. Nous pouvons ainsi dire qu'il est l'ancêtre du code de l'environnement sur plusieurs articles, le constituant.

Une ordonnance royale, en date du 9 mars 1837, a ensuite confié la gestion de l'actuelle forêt communale à l'administration des eaux et forêts. Les plantations et semis ont été mis en œuvre, ainsi que leur entretien dans les années qui ont suivi. Le service forestier constitué de gardes des eaux et forêts a de fait été très impliqué dans ces travaux : des ouvriers (agriculteurs locaux) ont été recrutés ponctuellement pour effectuer ces travaux.



Un premier plan de gestion a été approuvé par décret du 12 janvier 1889. La forêt couvrait alors 179 hectares.

LA FORÊT D'HIER À AUJOURD'HUI

La nécessité étant établie de restaurer une forêt Française tombée en désuétude, le service forestier a été renforcé, et chargé de faire appliquer le régime forestier dans les forêts des collectivités et de l'État. Principalement axé sur la surveillance et la mise en œuvre des travaux de reconstitution, les missions de celui-ci s'étendaient aussi à la production d'un plan de gestion de la forêt pour 20 années en moyenne, le marquage des coupes, ainsi que la vente de celles-ci.

Il était aussi en charge de fournir un programme des travaux annuels. Ces missions dites régaliennes sont toujours d'actualité. Autrefois assurées par le service des Eaux et Forêts, c'est actuellement l'Office National des Forêts qui assume ces fonctions depuis la création de cet établissement public en 1964.

Presque 200 ans se sont écoulés... Ces premières années de gestion ont été dédiées aux plantations, bien évidemment et à leur entretien comme cité précédemment.

Ces travaux se sont échelonnés sur plusieurs dizaines d'années. Un service de surveillance fut mis en place, assuré par les gardes des eaux et forêts, tant au niveau des limites de la forêt communale, qu'au niveau des dégradations liées au pâturage. Les gardes des eaux et forêts assermentés ont dû assurer une surveillance accrue, non sans altercation avec quelques bergers qui pouvaient être assorties de PV. La confrontation du milieu agricole, et forestier avait pris tout son sens : chacun y ayant un intérêt divergent, bien évidemment. Petit à petit, les usages des agriculteurs envers la forêt communale ont évolué vers le respect du milieu forestier qui demandait qu'à « pousser » et donner une forêt pour les générations futures.

Il a fallu bien des années avant de récolter les premières coupes, qui ont été le fruit d'un dur labeur entre les phases de plantation, de dégagement et d'entretiens... Au début, celles-ci furent modestes quant au volume récolté ainsi qu'en termes de revenus pour la commune.

L'exposition, la nature des terrains (sols), et l'altitude, convenaient parfaitement pour obtenir une croissance satisfaisante des plantations. Ces éléments concouraient parfaitement pour espérer à terme d'obtenir une belle sapinière/pessièrre de moyenne montagne. Et ce fut le cas !!



Vers 1900, le garde Forestier ou le facteur ?
Vue sur les trois dents. Absence ou peu de végétation !



Vers 1900, le Crêt de l'Œillon pelé

Tout comme sa grande sœur la forêt communale de Pélussin, la forêt communale de Roisey est venue couvrir les pentes de l'Œillon et des Trois Dents offrant dès lors un patrimoine remarquable.

QUELQUES CHIFFRES

Premier plan de gestion du 12/01/1889, pour une période 60 ans

- Surface : 174,20 ha
- Proportion des essences : pin sylvestre 60 %, épicéa 20 % ; sapin 5 % ; mélèze 5 % ; feuillus 10 %
- Récolte annuelle pendant la durée du plan de gestion : 260 m³

Première révision du plan de gestion 06/04/1949 (à compter de 1943) jusqu'en 1962

- Surface : 180,16 ha
- Proportion des essences : pin sylvestre 16,2 % ; épicéa 50,3 % ; sapin 18,4 % ; mélèze 1,3 % ; feuillus divers 13,8 %
- Récolte annuelle : 779 m³ (sur la période)

Deuxième révision d'aménagement pour une période de 1962 à 1981 (modification en 1969 augmentation de la récolte)

- Surface : 180,16 ha
- Proportion des essences : pin sylvestre 13 % ; épicéa 43 % ; sapin 33 % ; mélèze 1 % ; feuillus divers 10 %
- Récolte annuelle de 1 032 m³ (dont 148 m³ de bois accidentels)

Troisième révision d'aménagement de 1982 à 2001

- Surface : 179,54 ha
- Proportion des essences : pin sylvestre 7 % ; épicéa 28 % ; sapin 61 % ; feuillus divers 3 % ; résineux divers 1 %
- Récolte prévue annuellement 1 511 m³
- Volume récolté : 2 653 m³
- Recette de 162 346 Frs annuelle

Quatrième révision d'aménagement de 2004/2018

- Surface : 179,54 ha
- Proportion des essences : épicéa 14 % ; sapin 61 % ; mélèzes 12 % ; douglas 5 % ; hêtre 5 % ; résineux et feuillus divers 3 %
- Récolte annuelle : 140 m³

Plan de Gestion en cours de 2020 à 2039

- Surface : 196,05 ha
- Proportion des essences : sapin 41 % ; douglas 14 % ; mélèze 12 % ; résineux divers 4 % ; feuillus divers 29 %
- Récolte escomptée : 543 m³

Remarques

Nous pouvons constater le changement de faciès de la forêt au fil du temps.

Nous n'avons pas de documents plus précis sur les plantations ou semis entrepris dès la mise en œuvre du régime forestier en 1837, mais compte tenu des essences inventoriées en 1889, nous pouvons conclure que les tous premiers reboisements entrepris furent constitués essentiellement de pins sylvestres, et d'épicéas. Nous pourrions par ailleurs constater qu'à la révision des plans de gestion, la proportion des essences s'est modifiée peu à peu. Si la tempête de 1999 n'avait pas bouleversé la dynamique du sapin, celui-ci serait majoritairement présent (dans l'inventaire de 1982, il représentait près de 61 %) pour constituer une belle futaie irrégulière de sapin pectiné. C'est durant le plan de gestion de 1943 à 1962 que le fruit du travail des générations précédentes a été tout à fait notable. En effet, les coupes sont devenues plus importantes en volume pour octroyer à la collectivité des revenus non-négligeables. Les années passant et au gré des premières coupes de régénérations et de jardinages, les volumes récoltés annuellement ont souvent dépassé 1000 m³. La qualité des bois étant satisfaisante et appréciée des scieurs locaux, ces derniers n'avaient pas de difficultés pour commercialiser les coupes au prix du marché. À partir de ces années-là, la forêt est devenue l'une des principales sources de revenus de la commune, jusqu'à... la catastrophe de décembre 1999... !! (voir article bulletin janvier 2020).



Les premiers reboisements, près du col de l'Œillon
Épicéas âgés de 10 ans environ

Plantation actuelle de Mélèzes (21 ans) en remplacement
des épicéas centenaires renversés par la tempête de 1999



Pendant toutes ces années, les travaux ont été assurés par des recrutements ponctuels, d'ouvriers journaliers, puis par le service travaux de l'ONF constitué d'ouvriers forestiers locaux, et à partir de 1988 par les employés communaux.

Constitué d'un binôme M. Joël VALLOT et M. Joannès VALLOT, rapidement renforcé par M. Christian LADAVIÈRE, ces agents communaux ont été chargés d'exécuter les divers travaux forestiers qui se présentaient annuellement en forêt. Il ne faut pas oublier M. René CHANTELOUVE intérimaire de luxe qui a aussi œuvré principalement pendant la reconstitution d'après tempête.

L'équipe actuellement composée de M. Christian LADAVIÈRE et de M. Thibault LADAVIÈRE, poursuit l'activité forestière principalement axée sur l'entretien.

LES TRAVAUX

Les dépressages

Les peuplements de sapins (principalement) et d'épicéas devenus adultes, avaient déjà ensemencé pour donner « naissance » à de jeunes plants forestiers (semis), à forte densité. Le dépressage consiste à mettre à distance les jeunes tiges pour favoriser leur croissance en diamètre.

Les travaux d'entretien de périmètre et de parcelles

Chaque année, des journées sont dédiées à l'entretien : nettoyage de la végétation et peintures sur la limite, afin que celles-ci soient toujours visibles.

Les travaux de plantation

En-dehors de la reconstitution de la forêt en 1999, des plantations ont été réalisées ponctuellement, afin de compléter des zones non couvertes par la régénération naturelle, en complément de celle-ci.

Les travaux de dégagement de plantation

Nettoyage des plants à l'aide d'un croissant puis de la débroussailleuse, afin de limiter la concurrence des jeunes plants.

L'entretien de la voirie forestière

Consistant à entretenir ou bien à créer des renvois d'eau, limitant le ruissellement de celle-ci sur la chaussée, et le broyage des accotements.

Suivant les années, la masse des travaux a été variable ; elle dépend de l'évolution naturelle de la forêt, ainsi que des accidents climatiques.

L'implication des employés communaux dans l'évolution de la forêt communale, est exemplaire. Notamment leur participation à la reconstitution d'après tempête est tout à fait remarquable.

Soumis à la pénibilité des travaux forestiers, ils ont toujours réalisé ceux-ci de manière très professionnelle, et sans faille. Pourtant dans certains cas, l'ampleur de la tâche était quasiment sans bornes (exemple : 15 000 piquets mis en place manuellement).

LA FORÊT D'AUJOURD'HUI

Depuis l'ordonnance royale de 1839, presque deux siècles se sont écoulés ; c'est la troisième génération de peuplement qui a vu le jour dans les années 2000, et ce, à la faveur des reboisements et de la régénération naturelle déjà présente. C'est donc une jeune forêt, qui n'a plus du tout le même faciès naturel, car impactée par des reboisements d'ampleur sur certaines de ses zones. Il faudra du temps pour retrouver ces belles futaies élancées, propices à la promenade et à la découverte, que nous avons eu le privilège de sillonner. Cependant, la forêt est de belle venue, et elle offre des aspects variés, et colorés. Nous pouvons aussi compter sur ce renouvellement en devenir, pour assurer à nouveau une production de bois « dit marchand » source de revenus, pour la commune, tout en conservant un rôle de protection des sols ainsi que la biodiversité.

Accueil, Production, Protection... Ces trois grandes fonctions de la forêt sont ainsi bien représentées et elles seront toujours maintenues au fil du temps pour assurer le renouvellement des peuplements. Ce qui permet de confirmer un slogan cher aux forestiers :

UNE FORÊT POUR NOS ENFANTS !

Christian PEILLON

État civil 2024

NAISSANCES

Nino SEGERS

Mahé Paul Maurice DAUCHY

Tom Romain Guy SAMUEL PRIGNOL

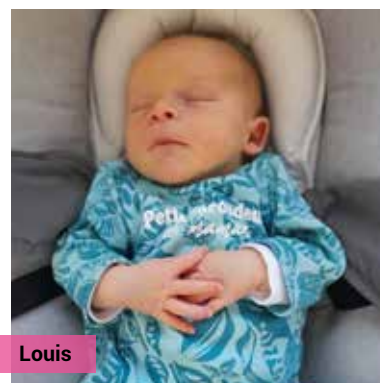
Louis Xavier Daniel CONDAMIN

16 janvier

31 janvier

24 juin

4 juillet



Louis

PARRAINAGES CIVILS

Gabin LADAVIÈRE, fils de Thibault LADAVIÈRE et Éva CHAMÉON

Nolan PANEL, fils de Franck PANEL et Sonia CONDAMIN

PACS

BOURRIN Élodie et TRANCHANT Nathan

PERONO-QUERIO Sandra, Marcelle et GRANET Philippe, Dominique

CORBATO Cloé et RICHARD Michel, François, René

RICHARD Marina, Yannick, Jeanne et POMARET Mickaël, Joël, Pierre

YANG Nhou et TCHA Benoît, Joseph, Toua

7 février

27 mai

29 mai

21 octobre

18 novembre

MARIAGES

GOMEZ Alexandra et ALBERT Mikaël, Claude, Alain

BERLIER Stéphanie et ROBERT Vincent, Nicolas, Maurice, Claude

FANJAT Aurélie, Danielle, Jeanne et WINTER Jérémy

RODRIGUES Christelle et UCCELLI Emmanuel, Otto, Georges

PICHAND Sandra et MANDIER Raphaël, Robert

PULSRI Sujaree et RAYNAUD Bastien, Claude, Roland

2 mars

11 mai

25 mai

29 mai

1^{er} juin

7 septembre

DÉCÈS

BONNEFOY Marie-Claude, Josette née VANEL

MEILLER Odette née BOURRIN

VEYRENC Loïc

MEILLER Pascale, Andrée, Geneviève née GIRARD

FAURY Florence née POPSUJ

DUMAS Régis, Marie, Julien

EYNARD Yves

MARTIN Pierre

26 janvier

1^{er} février

29 février

3 mars

19 juillet

27 septembre

2 octobre

12 novembre

PILAT ENERGIES
PLOMBERIE SANITAIRE CHAUFFAGE CLIMATISATION VENTILATION

Chauffage Fioul - Bois
Pompe à chaleur
Climatisation

INSTALLATION - ENTRETIEN - DÉPANNAGE

04 74 87 24 16
6, ZA DU GUILLORON - 42520 MACLAS
contact@pilat-energies.fr

Alexis CHAVAS
GRIMPEUR-ELAGUEUR
-Roisey-
06 31 37 37 13
Entretien des arbres - Abattage
Taille de hale - Tonte

Syndicat des 3 Rivières

LE SYNDICAT DES TROIS RIVIÈRES ET LA PRÉSERVATION DES MILIEUX AQUATIQUES Qu'est-ce qu'un milieu humide ?

Un milieu humide est un site, naturel ou artificiel, caractérisé par la présence d'eau. Il peut être temporairement ou en permanence inondé ou gorgé d'eau. L'eau y est stagnante ou courante, et ces milieux abritent des habitats et des populations végétales et animales spécifiques.

Le lien entre les milieux humides

Les milieux aquatiques, comme les rivières et les zones humides, sont interconnectés au sein d'un même bassin versant. L'eau et les sédiments circulent des points hauts vers les points bas, et les espèces animales, comme les poissons et les oiseaux, se déplacent entre les différents habitats, formant un écosystème.

Pourquoi préserver les milieux aquatiques et humides ?

Ces milieux fournissent des services écosystémiques essentiels pour l'ensemble des êtres vivants. Ils purifient l'eau, régulent les crues et les sécheresses en agissant comme des éponges, et servent de lieux de loisirs et de bien-être. Préserver ces milieux, c'est garantir l'accès à une ressource en eau de qualité, nécessaire pour les usages agricoles, industriels et domestiques.

Le Syndicat des Trois Rivières mène des actions pour préserver les milieux aquatiques en bon état et restaurer ceux qui sont dégradés, afin de protéger la ressource en eau.

Mes droits et devoirs en tant que propriétaire riverain

Le propriétaire d'un terrain jouxtant un cours d'eau possède la partie du lit bordant sa propriété, jusqu'à la ligne médiane si le cours d'eau sépare deux terrains. Il a le droit de prélever de l'eau pour ses besoins domestiques, à condition de maintenir un débit minimum afin de préserver la faune et la flore.

Conformément aux articles L.215-14 et suivants du Code de l'Environnement ainsi qu'à l'article 114 du Code Rural. Le propriétaire riverain est responsable de l'élagage et du recépage de la végétation, ainsi que

Syndicat
des 3 Rivières



Photo inventaire zone humide commune de Roisey

du retrait des embâcles et des déchets flottants pour assurer l'écoulement naturel des eaux. Il doit veiller à ne pas altérer les milieux humides et aquatiques, en protégeant la faune et la flore qui s'y trouvent. De plus, il doit veiller à ce que les berges soient en bon état pour éviter l'érosion et préserver la qualité de l'eau.

En cas de pollution ou d'écoulements suspects, le propriétaire doit alerter les autorités compétentes, telles que le Maire, le Préfet ou la Police de l'Eau. Il est formellement interdit de rejeter des substances polluantes (déchets, liquides nocifs, résidus) dans les eaux superficielles ou souterraines, afin de protéger la santé publique ainsi que les écosystèmes aquatiques.

**Vous avez une question, une information,
besoin d'un conseil sur l'eau
et les milieux aquatiques.**

**Le Syndicat des Trois Rivières peut vous aider
ou vous conseiller.**

**04 75 67 66 75 ou contact@3rivieres.fr
www.3rivieres.fr**

PANEL Joël

Aux Combettes - 2126, Route Départementale n° 19 - 42520 ROISEY

Tél. 06 07 96 10 21

ARTISAN MAÇON

**MAÇONNERIE BÉTON ARMÉ - RÉNOVATIONS EN PIERRES
BRIQUE MONOMUR - COUVERTURE**

ADMR

ADMR INTERCOMMUNALE DU PÉLUSSINOIS

Une équipe de bénévoles à votre écoute.
Avoir un interlocuteur près de chez soi, être écouté et compris, c'est ce que propose l'ADMR pour aider ceux qui souhaitent bien vivre chez eux !



1^{er} réseau national
et associatif de
service à la personne

En 2024 sur le canton de Pélussin :

L'ADMR a effectué **20 000 heures**
pour **280 personnes aidées**.
56 personnes bénéficient
de la **téléassistance FILIEN** ADMR.

Facilitez-vous la vie !

- / Ménage, repassage
- / Garde d'enfants
- / Aide à la personne
- / Téléassistance

Tous nos services peuvent ouvrir droit
à des réductions au crédit d'impôt.



Forte de sa **nouvelle identité**, l'ADMR est plus que
jamais **un mouvement mobilisé** pour une société
plus solidaire et plus inclusive !

Nous avons aussi une équipe de bénévoles à
l'animation qui au cours de l'année 2024 a édité
mensuellement le petit journal et organise une
animation bricolage, jeux ou sorties à thème, ils
accompagnent aussi nos bénéficiaires à la sortie
cinéma sénior du CinéPilat.

ADMR Intercommunale du Pélussinois

22 Bis, rue des 3 Sapins
42410 PÉLUSSIN
04 74 59 81 63 / mspelussin@fed42.admr.org



Vince plomberie

Sanitaire

PLOMBERIE CLIMATISATION
NEUF ET RÉNOVATION

SALLE DE BAIN
CLÉ EN MAIN

42520 ROISEY
vinceplomberie42@gmail.com

06 59 39 58 38

Vince Plomberie



LUNETTERIE
du Pilat

Marion Huet-Klein
Votre opticienne à Pélussin et à Maclas,
2 magasins à votre service !
Offre 2^{ème} paire à 1 € !

15, place des Croix 42410 Pélussin 04 74 59 02 77
109, place de l'Église 42520 Maclas 04 74 85 53 24

Tiers payant
Mutuelles

Contrôle de la vue
Adaptation lentilles

Montures bébés
et enfants

Déplacement
à domicile

ASA, Service Autonomie à Domicile

ACCOMPAGNER LES MALADES ET LEURS PROCHES

L'Équipe Spécialisée Alzheimer (ESA) du Pilat est un service de l'ASA Groupe. Financé à 100 % par l'assurance maladie l'ESA permet aux personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée de bénéficier d'un accompagnement à domicile sans condition d'âge. Le but : stimuler la mémoire, travailler les capacités afin de limiter la perte d'autonomie et accompagner les aidants dans la compréhension de la maladie de leur proche. L'équipe intervient sur 3 mois renouvelable tous les ans. Pour pouvoir en bénéficier, parlez-en à votre médecin. C'est sur la base de sa prescription médicale que l'équipe peut intervenir.

Plus de renseignements, au **04 75 39 21 75** ou **contact@myasa.fr** ou **myasa.fr** ou nos réseaux sociaux Facebook, Instagram et LinkedIn : ASA Groupe Santé Autonomie.



Équipes

Spécialisées

Alzheimer



L'ASA c'est vous + nous

myasa.fr



Les services ESA c'est quoi ?

Quels types de soins ?

- Activités liées à la mobilité, la communication et la réhabilitation des gestes du quotidien
- Mise en situation dans les activités sociales visant la participation et l'interaction avec autrui
- Conseils, solutions et soutien des aidants

Quelles sont les maladies apparentées ?

- La démence vasculaire
- La maladie de Parkinson
- La dégénérescence fronto-temporale
- D'autres pathologies peuvent être assimilées comme des maladies apparentées
- La sclérose en plaques
- La maladie à corps de Lewy

Qui peut en bénéficier ?

- Les personnes dont la maladie d'Alzheimer ou maladie apparentée a été diagnostiquée et sur prescription médicale
- L'accompagnement est pris en charge entièrement par des les caisses d'assurance maladie

Quelle est la durée des interventions ?

- De 12 à 15 séances sur une durée d'environ 3 mois, à raison d'une heure par semaine, à domicile

Quel accompagnement ?

- Un bilan est effectué par l'ergothérapeute qui propose un plan de soins individualisé. Ces soins sont dispensés par les ASA. Au cours des séances, des relais et solutions adaptées sont proposés (accueil de jour, augmentation du soutien par les aides à domicile, plateforme d'accompagnement et de répit...)



Composition et rôle de l'équipe :

Une encadrante d'unité de soins

Elle organise la prise en charge des patients (organisation, coordination, suivi...)

L'ergothérapeute (ou psychomotricienne) :

Elle propose des objectifs personnalisés visant :

- Au maintien des facultés motrices, sensorielles et cognitives
- A favoriser les possibilités relationnelles et de communication
- A adapter l'environnement pour favoriser l'autonomie et la sécurité
- A accompagner les aidants

L'Assistante en Gériatrie (ASG)

Elle réalise des activités en lien avec les objectifs de soins de réhabilitation et d'accompagnement au domicile



Où ça ?

Pilat :

Communes : Bourg-Argental, Burdigues, Colombier, Graix, Saint-Julien-Molin-Molette, Saint-Sauveur-en-Rue, Théis-la-Combe, La Versanne, Bessey, La chapelle-Villars, Chavanay, Chuyer, Lupé-Machas, Moleval, Néussin, Roisey, Saint-Appolinaire, Saint-Michel-sur-Rhône, Saint-Pierre-de-Boeuf, Véranne et Vénin.

Haut-Vivarais :

Cantons : Annonay Sud et Nord, Lamastre, Saint-Agrève, Saint-Félicien, Saint-Péray, Satillieu, Serrières, Tournon sur Rhône

Sud Ardèche :

Cantons : Antraigues sur Volane, Aubenas, Burzet, Coucouron, Joyeuse, Largentière, Les Vans, Montpezat sous Bauzon, Valgorge, Vallon Pont d'arc, Villeneuve de Berg



LA FERME DES BLÉS D'OR Noël Lafertin

AGRICULTEUR - BOULANGER

OUVERT DE 16H00 À 19H00
JEUDI - VENDREDI - SAMEDI

• 04 74 87 76 89 •

785 Chemin du Combeau 42520 Véranne

La guinguette itinérante

LA RÉCRÉATION

La guinguette itinérante **La Récréation** a parcouru tout l'été le massif du Pilat, offrant un lieu de rassemblement convivial autour de concerts, animations et soirées à thème. Les visiteurs ont pu y savourer les meilleures bières artisanales locales, des vins de nos régions et des jus de fruits du Pilat, pour un été haut en saveurs !

Ouverte du jeudi au dimanche soir, La Récréation a posé ses valises à Roisey du 22 août au 1^{er} septembre. Pendant ces huit soirées, les habitants ont eu l'occasion de profiter d'un espace festif et chaleureux, aménagé près du terrain de tennis. De nombreux food trucks sont venus enrichir l'expérience avec une offre gourmande et variée : sushis, burgers, et même brasero étaient au rendez-vous pour combler tous les appétits.

Les Roisaires ont aussi répondu présent pour nos soirées spéciales : entre une scène ouverte animée et une soirée de clôture marquée par quatre concerts successifs, près de 500 personnes se sont retrouvées pour faire la fête avec nous !



Banquet des classes en 4

Nous nous souviendrons longtemps du samedi 16 novembre 2024. Une excellente journée de retrouvailles sous le signe de la convivialité. Une belle tradition à perpétuer... 61 classards ont répondu à l'appel. Nous avons eu l'immense plaisir d'avoir à nos côtés, Pierrot Bouchet, roisire centenaire. Quelle chance ! Après avoir récupéré nos foulards colorés, nous avons défilé dans le village et avons déposé une gerbe en souvenir de ceux qui sont partis trop tôt. Ambiance particulière cette année avec un brouillard assez présent. Cela ne nous a pas empêchés de faire de jolies photos souvenirs sur les escaliers du parvis de notre église.

Nous remercions notre municipalité bienveillante pour avoir offert l'apéritif aux 107 convives présents. Nous n'avons pas vu le temps passer avec le repas servi par le traiteur 4S et mis en musique par Théo et Antoine. À peine le temps de faire une petite pétanque avant la nuit et de se trémousser sur la piste de danse !

C'est donc avec grand plaisir que les classes en 4 transmettent le flambeau aux conscrits des années en 5 !

Rendez-vous
à la Porte Ouverte
le samedi 8 mars 2025
à 10 h 30 pour
une réunion
préparatoire réservée
à tous les "classards"
nés en "5" !





Les Jeunes de Roisey

Nous sommes une association qui regroupe les jeunes de notre village, à partir de 16 ans. Désireux de dynamiser notre belle commune, notre objectif principal est d'organiser, tout au long de l'année, différents événements afin de créer des moments de convivialité pour tous les habitants. Nos valeurs ? Le partage, la bienveillance, la festivité, et surtout, la bonne humeur !

NOS ÉVÈNEMENTS À VENIR

Matinée jambon - frites

Le 9 mars 2025 au préau de la Porte Ouverte.

Week-end ski

Cette année, le week-end ski aura lieu à Valloire **le 1^{er} et 2 février 2025**. Pensez à réserver vos places, elles sont limitées !

Nouveauté : soirée cocktails et tapas

Ensuite, nous innovons avec une soirée cocktails et tapas qui sera organisée **le 19 avril 2025**.

Balade gourmande

Comme chaque année, nous participons à la balade gourmande avec plusieurs associations du village. Venez nous retrouver au stand des entrées **le 27 avril** !

Le mai

La nuit **du 30 avril au 1^{er} mai**, nous venons à votre rencontre en chantant de maison en maison en vous offrant un brin de muguet, dans le but de récolter des œufs afin de partager une omelette au lever du jour. Nous comptons sur votre accueil chaleureux !

Vogue

Et pour finir, notre traditionnelle vogue qui se déroulera **du 8 au 12 mai 2025** !

Au programme :

- **Judi 8 mai** : Olympiades en équipes à 14 h, suivies d'une soirée grillades pour prolonger cette journée.
- **Vendredi 9 mai** : Jeux de piste pour enfants à 17h, puis bal gratuit à partir de 21 h, avec une animation surprise !
- **Samedi 10 mai** : La traditionnelle tournée des brioches dans les différents hameaux du village, suivie d'un bal gratuit à partir de 21 h, animé par DL Décibel.
- **Dimanche 11 mai** : Fin de la tournée des brioches dans le bourg, puis nous vous attendons pour nos concours de pétanque et de belote à 15 h.
- **Lundi 12 mai** : Pour clôturer cette vogue, le traditionnel cassage de berthes accompagné de la tomme daubée offerte par la mairie auront lieu à partir de 19 h. Tout au long du week-end, vous retrouverez des activités foraines ainsi qu'une buvette extérieure !

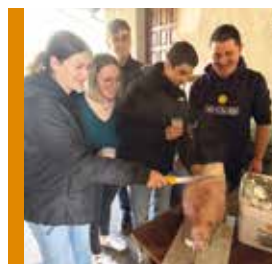
Mais c'est quoi la tournée des brioches ?

Nous venons à votre rencontre, de maison en maison, afin de vous vendre une brioche. Nous comptons sur votre générosité et votre accueil !

Et les berthes ?

C'est comme des piñatas, avec de nombreux cadeaux pour les enfants à l'intérieur !

Retrouvez-nous sur  [@jeunes_de_roisey](https://www.instagram.com/jeunes_de_roisey) et  jeunesderoisey@gmail.com



NOUS ESPÉRONS VOUS RETROUVER LORS DE NOS ÉVÈNEMENTS ! ET SI TU AS 16 ANS OU PLUS, REJOINS-NOUS POUR CONTRIBUER À FAIRE VIVRE NOTRE VILLAGE !

Le Comité des Fêtes

Pour commencer, la saison 2023-2024 a été riche en événements. La première édition du **marché des saveurs et des créateurs** fut un succès malgré une météo déplorable. Parmi les nombreux producteurs, nous avons des stands avec du canard, des crêpes, du cochon, des escargots, du poulet, des biscuits, du pain et du fromage. Les bénévoles du comité avaient cuisiné des desserts pour compléter. Le groupe Catiem et la fanfare Tagada assuraient l'animation musicale ! La **balade gourmande** a rassemblé environ 900 personnes cette année. Merci à toutes les associations pour leur adaptation afin de servir des repas à emporter en raison du mauvais temps. Et merci aux marcheurs qui ont fait preuve de courage et ont bravé la pluie ou sont venus récupérer leur repas à la salle des fêtes. Vous pouvez d'ores et déjà réserver le **dimanche 27 avril 2025** pour la douzième édition ! Cette année, nous organisons aussi la **fête de la musique le 20 juin 2025** ! Et le **marché des saveurs et des créateurs le 4 juillet 2025**. On compte sur vous !

Assemblée générale
le vendredi 10 janvier à 19 h



Une matinée « fruits de mer » sous le soleil ; si réussie que des participants se sont attardés jusqu'en fin d'après-midi et que l'ostréiculteur est reparti, camion frigo vide sans avoir pu contenter tout le monde.

Car c'était VRAIMENT BON et très CONVIVIAL !
Merci aux musiciens !



DIMANCHE 17
NOVEMBRE



Le Sou des Écoles

Toute l'équipe du Sou vous souhaite une très belle année 2025 !

Cette année, le Sou des écoles compte 24 membres actifs. En voici le bureau :

Présidente : Magalie PORTA

Trésorier : Damien GIRARD-BLANC

Vice-trésorier : Marion LECIEUX

Secrétaire : Sandrine VANEL

POURQUOI CETTE ASSOCIATION EXISTE ?

/ Financer les activités des élèves du regroupement pédagogique de Roisey-Bessey,

/ Créer du lien entre les familles de l'école,

/ Animer la vie de nos deux villages.

Cette année encore, notre association a permis de financer les projets imaginés et organisés par l'équipe enseignante dynamique de notre école : Sortie Vendanges, Spectacle Rhino Jazz, cycle de handball, animation lego pour toutes les classes, jeux offerts par le Père Noël, trajets en bus, etc.

En octobre, nous avons fait notre 3^{ème} rando orientation à Bessey, cette année, ce seront certainement les chemins de Roisey que nous proposerons d'arpenter.

Nous vous attendons avec plaisir pour un moment convivial lors :

/ de la matinée Soupe à l'oignon du 8 février à Roisey.

/ du Loto qui sera organisé à la salle des fêtes le 15 mars à Roisey.

Nous participerons à la balade gourmande comme chaque année et à la vogue avec la buvette le samedi après-midi. Au plaisir de vous y retrouver.

Cette année, quatre classes de l'école de Roisey/Bessey partent en classe verte, aussi nous organiserons une vente au printemps, telle que la vente de chocolats de Pâques.

Tout Roisire peut nous contacter afin de participer ponctuellement ou mettre au service des enfants, leurs talents qui seront toujours bien accueillis !

Les actualités sont diffusées sur Facebook « Sou des écoles Roisey-Bessey », sur Illiwap et les panneaux d'affichages du Bourg.

Contact :
sderoiseybessey@gmail.com



L'équipe du Sou



Vide grenier

MONTAGNIER
TRAVAUX PUBLICS

Réseaux Voirie Démolition
Terrassement Location de bennes
Assainissement collectif et autonome

www.montagniertp.com

ZA Le Fleuri 13 rue de l'Europe 42410 PELUSSIN contact@montagniertp.com Tél. 06 74 87 63 01

Depuis 2001
Grégory Sagnimorte

Travaux forestiers
Bûcheronnage - Débardage
Plantations
Vente bois de chauffage - Achat

Saint Sabin - VÉRANNE
42220 COLOMBIER

04 77 51 58 77

Club de la Gaieté

Notre assemblée générale aura lieu le vendredi 3 janvier 2025 à 14 h à la salle des Fêtes, vous y découvrirez notre rôle dans la commune et nos activités. Nous nous réunissons tous les vendredis :

- ! à la Porte Ouverte dès 14 h autour de jeux de société ou lotos.
- ! à la salle des Fêtes pour un repas, un challenge belote - pétanque.
- ! une journée en extérieur ; en 2024, c'était à Aigues Mortes.
- ! organiser un car pour un spectacle, cette année "Starmania".
- ! et toujours une journée en octobre pour honorer nos anciens : danser et surtout s'amuser.

Nous aimerions lors des vendredis ensoleillés, recréer un groupe de « pétanqueurs ».

Vous souhaitant de passer de joyeuses fêtes pour passer en 2025, à bientôt.



La Collégiale

Pilat Propre 2024

OPÉRATION PILAT PROPRE - 42^{ème} ÉDITION

La commune de Roisey a renouvelé le vendredi 14 juin 2024, l'opération Pilat Propre. Une quarantaine de personnes étaient présentes pour venir nettoyer les chemins et les routes communales. Cinq circuits avaient été préparés pour couvrir un maximum de zones susceptibles d'être « souillées » de déchets.

Cette année, les enfants du CMEJ sont venus en nombre ainsi que des membres du Crédit Agricole de la Loire qui avaient décidé de participer à une action citoyenne. Ils avaient convié une association partenaire pour participer aussi à cet événement et c'est le Karaté Club de Pélussin qui a répondu présent. Enfin, une équipe de La Poste accompagnée des parents, enfants, élus complétaient l'équipe bénévole.

Le résultat de cette nouvelle collecte a été satisfaisante puisqu'environ 300 l. de « déchets » de toute sorte ont été ramassés.

À la fin de cette opération, une collation a été partagée afin de clôturer ce début de soirée de manière conviviale.



FNACA Roisey / Bessey



FÉDÉRATION NATIONAL COMBATTANTS AFRIQUE DU NORD

Comme chaque année, nous avons une petite place dans le bulletin municipal pour vous donner des nouvelles de notre association.

Les adhérents ne sont pas jeunes ; il faut revenir aux années 1952/1962 lors, tout d'abord « du maintien de l'ordre en Afrique du nord » puis « guerre Tunisie, Maroc, Algérie ».

Nous avons 20 ans et étions mobilisés dans l'armée française pour y accomplir notre devoir national pendant 28 mois au service de la nation.

Aujourd'hui, nous nous souvenons de ces événements qui ont gâché notre jeunesse et continuons à commémorer les dates retenues par la nation française pour aller s'incliner devant nos monuments aux morts et honorer les victimes des guerres que nous avons bien connues « 1914/1918 - 1939/1940 - 1952/1962 ».

C'est aussi se retrouver à diverses occasions dans le courant de l'année pour se rencontrer, faire la fête parfois, parler aussi des besoins de nos adhérents car l'objectif de notre association est d'ordre solidaire et social.

Nous venons de tenir notre assemblée générale à Bessey et redéfinir la composition de notre bureau « comité F.N.A.C.A de Roisey / Bessey ».

Notre président Roger HERVE étant décédé, Armand CHARDON de Bessey a accepté d'en assurer la charge.

La photo présentée a été prise au cours de notre AG 2024, vous allez sûrement dire : ils sont très âgés et un peu « GAGA » ; normal ils dépendent du siège départemental de Saint-Étienne. « Les gagas ». Je souhaite la bienvenue à Jackie DELHOMME nouvel habitant de ROISEY, qui s'est fait muter dans notre association.

Sans oublier de vous souhaiter une très bonne année 2025.

François

Yoga Pilat

L'ASSOCIATION YOGA PILAT SOUFFLE SES DIX BOUGIES CETTE ANNÉE !

Vous vous sentez stressé, fatigué ? Vous avez mal au dos, vous avez du mal à vous endormir ? Vous cherchez une activité alliant exercice physique, respiration et méditation ?

Le yoga est fait pour vous !

Si vous ne connaissez pas encore l'association, n'hésitez pas à venir nous rejoindre et à faire un cours d'essai tout au long de l'année :)

Prendre un temps pour soi, ressentir les bienfaits et l'importance du souffle dans la vie quotidienne, s'étirer, tonifier son corps pour retrouver de l'énergie.

Les cours sont rythmés, ils se composent d'un petit temps de relaxation en début de séance suivi de postures et d'enchaînements alliés au souffle, pour finir par un temps de relaxation et une approche progressive de la méditation.

C'est ce que vous propose Valérie ESSERTEL, professeure diplômée de l'EFYARA (École Française de Yoga Auvergne Rhône Alpes) dans la salle du Préau de Roisey les jeudis soir de 19 h à 20 h 30 (sauf vacances scolaires).

Renseignements au **06 70 38 89 90** ou par mail yogapilat@free.fr

La 1^{ère} séance d'essai est offerte, possibilité de s'inscrire en cours d'année.

Les cours sont accessibles à tous ! Vous êtes les bienvenus !



La Fête du Livre



Joël Vernet lu par Pierre Présumey



Des lecteurs, des auteurs et des illustrateurs

LIVRE ENSEMBLE : TOUJOURS PLUS DE LECTURES ET DE DÉCOUVERTES

En 2024, l'association Livre Ensemble a innové en organisant un cycle passionnant de rencontres avec des traducteurs de littérature contemporaine au centre culturel de Pélussin. De mars à juin, nous avons embarqué le public dans un voyage linguistique « d'une langue à l'autre », depuis Cuba jusqu'au grand Nord de l'Europe, en passant par l'Italie.

Et c'est en « marchant par monts et par mots » que nous sommes arrivés les 14 et 15 septembre à notre temps fort annuel de la fête du livre à Roisey. Des rencontres inspirantes avec des auteurs, l'accueil des éditeurs et libraires dans une ambiance chaleureuse, et des animations pour tous ont rythmé ces deux journées à la fois traditionnelles et festives.

Forts du succès de la saison 2024, l'association Livre Ensemble prend le temps de réfléchir et d'imaginer l'avenir. Les idées foisonnent pour 2025, et nous sommes ouverts à vos suggestions.

Ensemble, continuons à faire vivre la passion de la lecture et du partage littéraire !

Envie de participer à l'aventure ? Rejoignez-nous ou contactez-nous : contact.livreensemble@gmail.com



Une inauguration sportive
le foot en marchant



Une soirée hip hop



Un anglais à Roisey, John Mickelwright

CLUB ROISEY INFORMATIQUE

Pour l'année « scolaire » 2023-2024, le club a fonctionné dans les locaux de la Porte Ouverte avec un cours par semaine. Le bureau a été élu lors de l'assemblée générale du lundi 14 octobre 2024.

Président : Emmanuel Marillier

Secrétaire : Jocelyne Grangeon

Trésorier : Bernard Luquet

Au cours de ces rendez-vous du lundi soir de 18 h 30 à 20 h, nous proposons depuis le 14 octobre de reprendre les bases de l'informatique, le b.a.-ba des smartphones et de la télévision par box (bouquets numériques). Chacun vient avec ses questions que l'on cherche à résoudre ensemble dans des moments de partage de connaissances. Ainsi nous proposons de :

- / Disséquer un PC et voir de quoi il est fait, afin d'en comprendre le fonctionnement général,
- / Détailler ce qu'est un système d'exploitation (Windows, Linux, Android, Mac OS, ...), et ausculter ses différents paramètres,
- / Créer des dossiers et des fichiers ainsi que des raccourcis, classer dans des répertoires afin de retrouver "ses petits",
- / Définir plein de "gros mots" de la terminologie numérique, download, upload, update, upgrade, sauvegarder, installer...
- / S'exercer à recevoir et envoyer des e-mails avec et sans fichier joint et à se créer un répertoire de contacts,

/ Télécharger et installer puis désinstaller des applications.

/ Utiliser des logiciels (Impress, PowerPoint), services en ligne, retouches photo, montages...

Le club dispose de 13 ordinateurs personnels connectés à la fibre qui nous permettent de s'approprier l'objet numérique et de s'entraîner à l'usage. Car l'informatique comme pour la pratique sportive demande de l'entraînement, de la répétition. Un apéro dînatoire de fin d'année a eu lieu le lundi 16 décembre avec les adhérents.

La traditionnelle galette sera offerte à la reprise des cours le 6 janvier 2024, toutes les occasions sont bonnes pour partager un bon moment au Cri !

Le Club Roisey Informatique vous accueille :

- / Les lundis de 18 h 30 à 20 h.
- / Salle du Cri dans la Porte Ouverte (face à la mairie).
- / Adhésion 70 € pour l'année (soit 30 cours de 1 h 30).
- / Tarif inchangé depuis 12 ans.
- / Ouvert à tous les niveaux.

CONTACT :

Emmanuel MARILLIER 06 83 96 84 70

emmanuel@marillier.fr

SITE INTERNET :

<https://club-roisey-informatique.over-blog.com/>

L'EAU EST À L'ORIGINE DE TOUT ON NE S'Y CONSACRERA JAMAIS À MOITIÉ.

Pure-Player de feux en France et à l'international. Saur alimente 20 millions de personnes dans près de 20 pays.

TERRITOIRE DROME ARDECHE PILAT

12 Rue de l'Europe
ZA du Planil
42410 PELUSSIN

Service clientèle
04 69 66 35 00

#missionwater



RIVORY

MAÇONNERIE

rivorysa.fr - tél. 04 74 87 62 25

Entreprise Générale de Bâtiment

RIVORY SAS

19, rue Gaston Baty • La Néranie • 42410 Pélussin

Tél. 04 74 87 62 25

contact@rivorysa.fr • www.rivorysa.fr



La Maison, Cuisine, Bazar, Décoration, Arts de la table, Droguerie - entretien, Bricolage, Jardinage, les Loisirs...

102, place Louis Gay
42520 MACLAS - Tél. 04 74 87 38 28
E-mail : ets.marion.maclas@orange.fr

**Déco
Cadeaux**

LA FERME DU PILAT

Magasin de producteurs à Pélussin

FRUITS et LÉGUMES, VIANDES, FROMAGES, VINS ET JUS, PAINS

Ouvert tous les jours sauf mardi et l'après-midi en plus du matin le mercredi, vendredi et samedi

04 74 87 68 14

8, rue du Pilat - 42410 Pélussin 

Association "Relais"



Cette année a été riche pour cette association, qui a réalisé un périple au mois de mai de Deauville à Paris, au programme le dépassement de soi, l'engagement chacun à sa mesure, la solidarité, mais aussi la bonne humeur, le partage, la convivialité : les valeurs olympiques et simplement humaines, qui animent cette association depuis maintenant plus de trente ans !

Ce relais avait un goût particulier, car Serge AUCOUTURIER, enfant de Broût-Vernet (03) et surtout fondateur et figure emblématique de cette association, qui nous a emmenés dans de nombreuses aventures internationales et nationales, nous a quittés il y a quelques mois. Son souvenir a accompagné le groupe, sans nostalgie ni tristesse, mais avec la fierté de prolonger ce qu'il représentait.

Cet automne, le week-end de la Toussaint, l'association a tenu son AG à Roisey (42), chez leurs amis ligériens qui représentent une bonne partie des membres actifs, pour une journée sportive le samedi et une assemblée générale le dimanche matin, avec toujours au menu convivialité, bonne humeur, sport et découverte !

Relais cycliste de 16 km puis pédestre de 10 km sur la ViaRhôna, puis relais cycliste de 40 km pour remonter les gorges de la Cance. Après un repas bien apprécié à l'auberge de St Sabin, les sportifs sont montés jusqu'au crêt de l'Œillon et le groupe s'est retrouvé à l'Escale pour profiter d'un délicieux dîner.

Cette AG aussi avait un goût particulier, puisque Régis Dumas, l'ami sportif, chaleureux, toujours attentif aux autres, discret et disponible en toute occasion, nous a quittés récemment, l'ensemble des participants a eu une pensée émue pour lui et sa famille.

En ce qui concerne les instances,

Thierry BOULIGNAT a souhaité laisser sa place de président après quatre ans à la tête de l'association, pour une co-présidence Laurent BARBECOT - Marie-Pierre COURBIÈRE.

Les autres postes restent inchangés :

Secrétaire et secrétaire adjoint : Emmanuel MARILLIER et Philippe LIROLA.

Trésorier et trésorière adjointe : Bernard MOSNIER et Catherine LIROLA.

Parmi les projets de périple évoqués : l'Allier de sa source au Bec d'Allier ; le chemin de Stevenson ; les lacs d'Auvergne ou encore la Drôme et le Vercors.

**Carrelage
Loïc
Mounier**
06 63 77 96 18
42520 Roisey

1 Route de Maclas
42520 LUPE
04.74.48.24.25
06.48.61.91.05
contact@aubergedelupe.com
Du Mardi au Samedi
Midi et Soir

Stéphane BERT
PLAQUISTE
Tél./Fax **04 74 87 45 70**
Port. **06 14 92 50 91**
La Combe - 42520 ROISEY
Mail : stef.bert38@gmail.com

SCHMITH
Depuis 1899
04 77 31 70 12

FIUOL - GASOIL - GNR - ADBLUE -
GRANULÉS DE BOIS -
ENTRETIEN DE CHAUDIERE

DISPONIBLE :
EN VRAC avec camion souffleur et pesée
embarquée
EN SACS DE 15KG retrait sur place
EN PALETTE livré avec camion hayon et
transpalette motorisé

2A Allée Galilée - ZI Stelytec 42400 Saint Chamond
contact@stelytec-chaudieres.fr
Accès : sortie aire Pays du Gier, direction Saint Chamond l'Horne, au rond point 2ème sortie puis première à droite

PTRA

PTRA EN FÊTE À ROISEY LE 7 SEPTEMBRE 2024

PTRA (Patrimoine du Transport Routier Ancien) est une association dont le siège est à Pélussin, elle compte de nombreux adhérents issus de 15 départements, tous amateurs de camions et cars anciens.

PTRA a organisé un rassemblement de véhicules utilitaires de collection, qui s'est déroulé sur 3 jours, à Saint Pierre de Bœuf, les 6, 7 et 8 septembre.

Le samedi matin, une balade permet de faire découvrir notre magnifique région qu'est le Pilat Rhodanien, avec une pause à Roisey. Comme en 2018, 2020 et 2022, le comité des fêtes de Roisey a gentiment offert café, boissons et petits gâteaux aux conducteurs et passagers de ces véhicules du temps passé.

Merci à tous les membres du comité des fêtes, pour leur accueil très apprécié.

Pendant la matinée, plus de trente véhicules se sont succédé sur le parking de la salle des fêtes.

L'association a remercié la Municipalité de Roisey qui autorise et facilite le bon déroulement de ce moment convivial pour tous. Remerciements également à des amis Roisaires qui ont dirigé les véhicules et aidé à leur stationnement.

Le samedi après-midi et le dimanche, ce sont plus de 150 véhicules qui ont été exposés pour le plus grand plaisir de plus de 2000 visiteurs.

Rendez-vous dans 2 ans en septembre 2026.



Administration

MAIRIE DE ROISEY mairie@roisey.fr

Secrétariat de mairie : Tél. 04 74 87 48 93

Horaires d'ouverture : le lundi de 13 h 30 à 16 h,
le mardi de 9 h à 11 h 30, le mercredi de 13 h 30 à 16 h,
le jeudi de 13 h 30 à 16 h

ÉCOLE PUBLIQUE

RPI ROISEY-BESSEY

Directrice : M^{me} CHAIZE - Tél. 04 74 87 48 80

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Tél. 04 74 56 75 90

Ouverte le mardi de 14 h 30 à 17 h et le jeudi 14 h 30
à 17 h. Fermée pendant les vacances scolaires

CENTRE DE LOISIRS AU PAYS DES ENFANTS

Tél. 04 74 20 92 62

aupaysdesenfants@splpilatrhodanien.fr

INSCRIPTION EN CRÈCHE

PÉLUSSIN, MACLAS, VÉRIN, ST PIERRE DE BŒUF

Guichet unique d'information à la maison des services
sur rendez-vous, à Pélussin, 7 rue des prairies
Tél. 04 74 87 94 17 (mardi matin de 9 h à 12 h)
cej@pilatrhodanien.fr

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PILAT RHODANIE

9, rue des Prairies - 42410 Pélussin - Tél. 04 74 87 30 13

OFFICE DE TOURISME DU PILAT

Tél. 04 74 87 52 00

CINÉ PILAT À PÉLUSSIN

Tél. 04 74 87 29 94

RAMASSAGE DES ORDURES

Il s'effectue le jeudi sur la commune de Roisey.

SERVICE DES EAUX - SAUR

Urgence 24 h/24

Tél. 04 69 66 35 08

Service Clientèle Tél. 04 69 66 35 00

Du lundi au vendredi de 8 h à 18 h

Bureau de Pélussin

Z.A. du Planil - 12, rue de l'Europe

Ouvert mercredi, jeudi et vendredi
de 9 h à 12 h et de 13 h à 17 h

ENEDIS (ERDF)

Urgence Dépannage - Tél. 09 72 67 50 42

DÉCHETTERIE DE PÉLUSSIN

Le petit Embuent - Tél. 04 74 87 30 13

Rendez-vous en ligne sur <https://pilatrhodanien.ecocito.com>

(en cas de difficulté : pas d'internet ou pas d'informatique), la prise de rendez-vous par téléphone
reste possible auprès du service environnement de la
CCPR : **04 74 87 94 10** et **04 74 87 53 75** (du lundi au
vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h 30).

Horaires été du 1^{er} mars au 15 novembre

- Du lundi au samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h
- Le dimanche de 8 h 30 à 12 h 30
- Fermeture les jours fériés

Horaires hiver du 16 novembre à fin février

- Du lundi au vendredi de 14 h à 17 h 30 (fermé le matin)
- Le samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h
- Fermeture les dimanches et jours fériés

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES

Services des impôts - Particuliers

SIP SAINT-CHAMOND

17, rue Victor Hugo - CS 30228

42408 SAINT-CHAMOND CEDEX

Tél. 04 77 29 31 21

Ouvert du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30

Uniquement sur rendez-vous

Permanence à la Maison des Services de Pélussin
tous les jeudis sur rendez-vous de 8 h 30 à 12 h 30
et de 13 h 30 à 16 h

PERMANENCES À LA MAISON DES SERVICES DE LA CCPR

7, rue des Prairies - 42410 Pélussin

Sur rendez-vous - Tél. 04 74 56 75 60

- Médecine du travail MSA
- CARSAT social et CARSAT retraite
- ANPAA (Association Nationale de Prévention en Alcoologie et Addictologie)
- SPIP (Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation de la Loire)
- LE CHAPI (lieu d'écoute, d'échange, d'accueil et d'information parents, enfants et adolescents)
- UDAF (Union Départementale des Associations Familiales)
- CIDFF (permanence juridique)



Chez Cazot
AUBERGE A VIANDES

du jeudi au dimanche midi

Tél. 04 74 79 95 92

23, route de Pélussin
42520 Maclas

Santé et social

AMBULANCE

✓ MACLAS

MÉNÉTRIEUX - 04 74 87 33 49
3, route du Buisson

MÉDECINS GÉNÉRALISTES

✓ MACLAS

Cabinet médical - 04 74 87 38 32
102, place Anciens Combattants

✓ PÉLUSSIN

Cabinet médical - 04 74 54 00 71
1 bis, place des Croix

SOINS INFIRMIERS

✓ MACLAS

• Centre médico-social

14, route de Pélussin
du lundi au vendredi de 8 h à 8 h 30
BARRIERE Katia - 06 82 27 37 19
DELERS Charline - 06 81 91 67 17
PUPPO Éloïse - 06 28 03 49 01
DUMAS Marie - 06 59 33 41 49

• Cabinet infirmier des Trois Pics

Permanence du lundi au vendredi
de 6 h 30 à 7 h 30
20, route de Saint-Appolinard
09 80 49 43 82
GARIN Rodolphe - 06 18 73 10 98

✓ PÉLUSSIN

Réalisation de soins infirmiers
légers : prise de sang,
changement de pansements...

- A la maison des services
(9, rue des Prairies) :
du lundi au vendredi de 7 h 45
à 8 h 30 sans rendez-vous
- Au cabinet infirmier :
(1 bis, Place des Croix) : sur
rendez-vous au 07 50 44 34 15

PHARMACIES

✓ MACLAS

Pharmacie de Maclas - 04 74 87 38 67
3, rue de la Forge

✓ PÉLUSSIN

Pharmacie du Viaduc - 04 74 87 60 27
41, rue Antoine Eyraud

APA (Activité Physique Adaptée)

✓ PÉLUSSIN

VALLLOT Célia - 06 52 04 81 48
Rue de la Maladière

CHIRURGIENS-DENTISTES

✓ MACLAS

THOUIN François - 04 74 87 32 28
102, place Anciens Combattants

✓ PÉLUSSIN

VERNAY David, TAXONERA Bastien
3, allée de la Chartreuse
Tél. 04 74 87 71 71

KINÉSITHÉRAPEUTES

✓ MACLAS

LEBRUN Jocelyne
133, place de l'église
Tél. 04 74 87 35 55
Tél. 09 64 26 95 71

MIGUET Frédéric, CHEVALIER
Élodie, MARCHAND Alexandre,
THIVOLLE-CAZAT Clémence,
JUTHIER Aubry
1, route de Pélussin
Tél. 04 74 48 04 91

✓ PÉLUSSIN

MARSEAULT Patrick, MIGNIEN Didier
37, rue Antoine Eyraud
Tél. 04 74 87 73 46

GUILBAUD Johann, RIVIÈRE
Mélanie, LIEUX Noémie,
MAZURIER Thibaut,
Léa PESSEMESSE
Rue de la Maladière
Tél. 04 74 20 34 43

OSTÉOPATHES

✓ MACLAS

BRUNEL Marie - 04 74 48 01 36
31, route de Saint-Appolinard

✓ PÉLUSSIN

PINET Simon - 04 74 54 77 73
4, place Notre Dame

TRAN Anthony - 07 81 85 85 45
Rue de la Maladière

LANCERON Cassie - 07 67 07 01 08
14, rue du Cloître

NATUROPATHES

✓ ROISEY

VALLLOT Delphine - 06 10 28 06 52
887, route de Couroule

✓ PÉLUSSIN

GILLET Séverine - 07 67 53 18 23
41, rue Antoine Eyraud
(au-dessus de la pharmacie)

OPTICIENS

✓ MACLAS

LUNETTERIE DU PILAT
109, place de l'Église - 04 74 85 53 24

✓ PÉLUSSIN

LUNETTERIE DU PILAT
15, place des Croix - 04 74 59 02 77

AUDJOPROTHÉSISTES

✓ PÉLUSSIN

ACOUSTICA - 04 74 53 03 68
8, rue Antoine Eyraud

PÉDICURES-PODOLOGUES

✓ MACLAS

REY Mélissa - 06 49 86 04 38
133, place de l'église

✓ PÉLUSSIN

MONNET-GOURBIÈRE Catherine
5, place des Croix
Tél. 04 74 57 34 67 - 06 08 24 11 05

ORTHOPHONISTES

✓ MACLAS

LINOSSIER Laura - 06 14 76 35 70
BOIRON Éline - 06 87 38 44 37
109, petite Place

✓ PÉLUSSIN

FAGOT Laurence - 04 74 87 72 89
25, rue Antoine Eyraud

PROST-MIGUET Stéphanie,
MONTMARTIN Elsa,
DESBONNETS Juliette,
BOIRON Éline
20, rue des Trois Sapins
Tél. 04 74 87 82 53

SAGÈS-FEMMES

✓ PÉLUSSIN

DUFOUR Aurélie - 06 66 48 02 96
FAURE Alexandra - 06 21 84 44 25
1 bis, place des Croix

AUTRES SERVICES

✓ MACLAS

Pôle Vie Sociale

• **Assistante Sociale** 04 77 39 65 71
Uniquement sur rendez-vous
les jeudis de 9 h 30 à 12 h

• **Mission locale**

(accueil informations et orientations)
Le 2^{ème} jeudi du mois de 9 h 30 à 12 h 30
Prendre rendez-vous en mairie

Lucien PACCALLET
Travaux d'art et de bâtiment
Graveur - Sculpteur
Cheminées
Tous travaux funéraires
Fossoyeur agréé N°96-42-03-58
Atelier : 366 rue Albin Planchon
42740 La Terrasse sur Dorlay
04 77 20 93 32 - 06 10 83 46 71
lucien.paccallet@orange.fr

RESTAURATION du PATRIMOINE
Lucien PACCALLET
TAILLEUR DE PIERRE - MARBRIER - TRAVAUX FUNERAIRES

Démarches administratives

CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ PASSEPORT BIOMÉTRIQUE

S'adresser à la mairie de Pélussin uniquement sur rendez-vous. **Tél. 04 74 87 62 02**

Ces demandes peuvent s'effectuer dans toute autre mairie équipée du matériel nécessaire pour réaliser cette démarche. Les cartes d'identité sont à retirer dans la mairie où elles ont été demandées.

MARIAGE

À la mairie du domicile de l'un des époux : le dossier, préalablement retiré à la mairie, accompagné des justificatifs demandés, doit être déposé à la mairie, au moins 2 mois avant la date de la cérémonie.

PACS

À la mairie du domicile, après avoir préalablement retiré et rempli le dossier nécessaire à la mairie.

DÉCLARATION DE NAISSANCE

À la mairie du lieu de naissance dans les 3 jours qui suivent la naissance.

Fournir le certificat de naissance établi par la maternité.

<http://www.service-public.fr/>

RECONNAISSANCE ANTICIPÉE

Mairie du domicile : la présence des futurs parents est indispensable, munis de leur carte d'identité et de justificatifs de domicile.

INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Depuis janvier 2019, mise en place du registre électoral unique : les électeurs peuvent s'inscrire jusqu'à quelques semaines avant le scrutin. Fournir carte d'identité et justificatif de domicile ou sur <https://mon.service-public.fr>

RECENSEMENT MILITAIRE

Jeunes filles et garçons, âgé(e)s de 16 ans, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile, dans les 3 mois suivant la date anniversaire, munis de la carte nationale d'identité, du livret de famille et d'un justificatif de domicile.

CERTIFICAT D'IMMATRICULATION

Soit en ligne via le site France Connect, soit directement chez un professionnel habilité.

Attention : il n'est plus possible de se rendre au guichet de la préfecture ou de faire un envoi courrier.



CHARCUTERIE FERRMIÈRE

Famille MANOA
04 74 56 17 05

7, montée de la Valette
La Chaize - 42410 PÉLUSSIN
www.gaecdeshironnelles.fr

Nourris avec les céréales de la ferme.
Nos produits sont fabriqués selon la tradition paysanne.

Ouvert du mardi au vendredi
de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 18 h
et le samedi de 8 h à 12 h



VERCASSON

CHARPENTE
COUVERTURE
ZINGUERIE

- Isolation
- Pose Velux
- Ossature bois
- Habillage PVC
- Habillage en alu

RGE
VELUX
INSTALLATEUR
CONSEIL

Neuf et rénovation

34, rue Professeur Voron - 42410 PÉLUSSIN - 06 84 23 30 69
04 74 87 05 03 - entreprise-vercasson@wanadoo.fr



**LES COURRIERS
Rhodaniens**

Votre partenaire transport pour vos déplacements
scolaires, sportifs et associatifs

L40 : MACLAS - PÉLUSSIN - VIENNE
L41 : PÉLUSSIN - MACLAS - ANNONAY
L42 : CHUYER - CHAVANAY - ROUSSILLON

 cars
Région

Les Courriers Rhodaniens : ZA Le Planil - 42410 Pélussin
04 74 87 60 10 - courriers-rhodaniens42@courriers-rhodaniens.fr



**FRANCE
MATÉRIAUX**

Construire demain, ensemble

SAUVIGNET-DUMAS

MACLAS : 04 74 87 38 33
contact@sauvignet-dumas.com

VERNIOZ : 04 74 84 42 33
vernioz@sauvignet-dumas.com

Acoustica
Audition

Geoffroy LE SAUX, audioprothésiste diplômé d'Etat, vous propose **des solutions pour bien entendre:**

- Bilan auditif gratuit
- Solutions auditives 100% invisibles
- Suivi des appareils auditifs
- Essai gratuit d'une solution auditive
- Réforme 100% santé
- Appareils de qualité totalement remboursés, 0 € de reste à charge
- Agrément Sécurité Sociale et mutuelles

LES CENTRES D'AUDITION DU PILAT

ACOUSTICA
8, rue Antoine Eyraud
42410 PÉLUSSIN
04 74 53 03 68
Entre la pharmacie et la mairie, près de l'église du bas de Péluussin

ACOUSTICA
4, rue du Dr Moulin
42220 BOURG-ARGENTAL
04 74 53 03 68
Face à la maison de retraite



Buffin TP

Terrassement - Réseaux - Goudronnage
Courts de tennis - Terrains sportifs
Fabrication d'enrobés chauds et froids - Granulats

Tel : 04 74 56 03 20 www.groupe-buffin.fr

6 9 4 2 0 A M P U I S



vival

OUVERT DU LUNDI AU SAMEDI DE 8 H À 19 H ET LE DIMANCHE DE 8 H À 12 H 15
126, place de l'Église - 42520 MACLAS - 04 37 04 97 74

Scierie Grenier

GRENIER BOIS
Bois & dérivés

Vente professionnels et particuliers

TOUT L'HIVER : EN STOCK GRANULES BOIS, BOIS DE CHAUFFAGE en 50 ou 33cm, LIVRAISON POSSIBLE

LAMES DE TERRASSES Essence IPE/Classe 4 / Mélèze ABRI JARDIN/PISCINE PERGOLA SUR MESURE BOIS AUTOCLAVE	BOIS DE CHARPENTE BOIS TRAITÉ - RABOTÉ BOIS INTÉRIEUR & EXTÉRIEUR (parquet, frssette, panneaux et dérivés)
--	--

Route de Véranne _ 42520 MACLAS
Tél. 04 74 87 38 25 _ Fax. 04 74 87 40 09
contact@scierie-grenier.com

AGrange
Plomberie • Chauffage • Climatisation
Énergies renouvelables
Depuis 1973

contact@grange07.fr
Tél. 04 75 34 83 47

Le Flacher 1, route de Chezenas
07340 FÉLINES 42520 MACLAS

www.grange-plombier-felines.fr



Maçonnerie Traditionnelle PERRISSEL

Rénovation de maisons en pierres,
Neuf,
Sablage,
Rejointement de murs en pierres,
Ramonage de cheminée,
Toitures



PELUSSIN - VERANNE
TEL 04 74 87 74 61 / 06 83 46 35 48
francois.perrissel@orange.fr



Au fil de la vie...

Manifestations 2025

DATES	ASSOCIATIONS ET MANIFESTATIONS	LIEUX
3 janvier	Club de la Gaieté Assemblée Générale	Salle des fêtes
11 janvier	Vœux du maire	Salle des fêtes
18 janvier	CCAS Repas des Aînés	Salle des fêtes
1 ^{er} et 2 février	Les Jeunes Week-end ski OUVERT À TOUS!	Valloire
9 mars	Les Jeunes Matinée Jambon - Frites	Préau
15 et 16 mars	Sou des Écoles Loto et Carnaval	Salle des fêtes
19 avril	Les Jeunes Soirée Cocktail & Tapas	Salle des fêtes
27 avril	Comité des Fêtes Balade gourmande	Village
8 au 12 mai	Les Jeunes Vogue & Olympiades le 8 mai	Village
14 juin	École - Sou des Écoles Fête de l'école	Salle des fêtes
20 juin	Comité des Fêtes Fête de la musique	Village
Fête du Livre - Plusieurs animations au fil de l'année sur le territoire, dans différents lieux. Les dates seront mises sur les supports d'information tels l'Illywap, flyers, affiches, réseaux sociaux, sites du Shed et de la mairie...		
4 juillet	Comité des Fêtes Marché des Saveurs	Village
du 21 au 24 août du 28 au 30 août	La Récréation Guinguette pendant l'été	Parking du tennis
4 octobre	Banquet des classes en 5	Salle des fêtes
Date à définir	Comité des Fêtes Matinée Fruits de mer	Salle des fêtes
23 novembre	Club de la Gaieté Concours de belote pour tous	Salle des fêtes
6 et 7 décembre	Créateurs amateurs du Pilat Marché de Noël	Salle des fêtes

Atelier Floral Pollen
Fleuriste

31, route de Saint Appolinard
42520 MACLAS

04 74 48 32 14

saslesephytes@orange.fr

 [Atelierfloralpollenmaclas](https://www.facebook.com/Atelierfloralpollenmaclas)

S.A.R.L RD SERVICES

Fourniture et pose de toutes menuiseries extérieures :

QUALIBAT / RGE

NEUF ET RENOVATION

- PVC
- ALUMINIUM
- BOIS
- BOIS/ALU
- VOLETS ROULANTS
- MOUSTIQUAIRES



LES HAIES (69420) / CHUYER (42410)

Contact : Guillaume CHAVAS : 06 59 02 69 21 / guillaumechavas@gmail.com


Le Mont Pilat

3 Route de Pélussin - 42520 MACLAS
Tél. 04 74 87 38 31
presselemontpilat@gmail.com

HORAIRES

Du lundi au samedi
06h45 - 12h30 / 15h00 - 19h00

Dimanche et jours fériés
07h00 - 12h00

Presse / Loto / Librairie / Articles fumeurs